

# ECHOS du COTA

GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES

BELGIQUE - BELGIE  
P.P.  
1000 BRUXELLES 1  
1/1836

BUREAU DE DEPOT  
BRUXELLES 1

# #103

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°103 • trimestriel • Juin 2004 / 3€

**EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY**  
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

**RÉDACTION STEPHANE BOULC'H**  
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

**GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ**  
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

**GRAPHISME FREDERIC PIRON**  
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

**PHOTO COUVERTURE JEREMY HORNER/PANOS PICT.**

#### FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [ 4 NUMEROS ]  
ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [ 4 NUMEROS ]  
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ  
CONTACTER LA RÉDACTION

#### COORDONÉES BANCAIRES

**DEXIA** BD PACHECO 1000 BRUXELLES  
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //  
068-2127049-60

POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER  
DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTER-  
NATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE  
(FRAIS À VOTRE CHARGE)

#### COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE  
TEL. : 00 32 [0]2 218 18 96  
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95  
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

La gestion des ressources est au cœur des préoccupations sur le futur des terroirs qu'ils soient africains, latino-américains ou asiatiques. Le rapport entre population et ressources s'accroît, les terroirs sont de plus en plus pluriethniques. La gestion des ressources n'implique pas assez souvent l'ensemble des acteurs concernés et l'accès aux ressources est souvent inéquitable. Les conflits ne peuvent qu'augmenter en l'absence de propositions concrètes pour assurer une gestion à long terme, pour les générations futures, des ressources alimentaires et naturelles.

La recherche-développement a pourtant innové et propose des solutions concrètes, mais celles-ci sont peu connues. Certaines ONG développent aussi des projets intéressants, mais ils n'ont pas d'échos hors des zones concernées. Dans certains cas, les communautés locales disposent de savoirs paysans qu'il serait également utile de propager. Les propositions concernent autant les aspects techniques (gestion de la jachère courte, gestion des assolements, polyculture, agroforesterie, utilisation de nouveaux outils de diagnostic et de monitoring (SIG, télédétection) que les aspects socio-institutionnels (transactions et médiations foncières, cadres de concertation ou comités de gestion locaux), mais ces domaines sont peu et/ou mal articulés dans la pratique.

La notion de territoire s'inscrit dans une nouvelle réalité forgée par les nouveaux enjeux de la décentralisation sur la gestion locale. Dès lors, comment l'intervention extérieure peut-elle accompagner ces différentes sources de légitimité (nouveaux élus, coutumiers, associatifs) pour concevoir un développement durable ?

Tel est l'ensemble des préoccupations qui ont poussé le COTA à s'investir dans une étude consacrée à la gestion territoriale des ressources. A partir de pratiques et techniques concrètes de gestion agronomique ou de gestion socio-foncière, l'étude entend capitaliser sur les conditions, contraintes d'une gestion à long terme des ressources en vue de partager et vulgariser les résultats auprès du secteur.

En préambule, le présent numéro des ECHOS du COTA voudrait entrouvrir le champ d'interrogation des lecteurs par rapport aux interventions en "gestion des ressources" telles qu'elles sont expérimentées aujourd'hui, en insistant sur la nécessité de modes de gestion concertés, basés sur des dynamiques véritablement communautaires et pluridisciplinaires.

## → sommaire

- 3 **GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES. QUELQUES JALONS POUR UNE ÉTUDE...** (COTA)
- 7 **LES POLITIQUES DE LA BANQUE MONDIALE...** (MICHAELA MAGERL)
- 10 **POUR UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA GESTION DE L'EAU À L'USAGE AGRICOLE** (HÉDIA HADJAJ-CASTRO)
- 13 **QUELLES VOIES POUR LA GESTION DU PARAMO DE CULEBRILLAS ?...** (ISABELLE ROBLES, SOAZIG ROUILLARD)
- 16 **LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES FORESTIÈRES...** (SASKIA VAN GRUGTEN)
- 19 **LES RÉPONSES CITOYENNES AUX CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS...** (MAMADOU GOÏTA)
- 23 **LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU SOUROU...** (FRANCIS ROSILLON)
- 25 **CHRONIQUE DE LIVRES**
- 29 **FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS**
- 31 **ON NOUS INFORME**
- 33 **OFFRES D'EMPLOI**
- 35 **APPEL À CONTRIBUTIONS**
- 36 **PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET**

**ECHOS DU COTA** est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.

Le **COTA** est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le **COTA** est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.



## → GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES. QUELQUES JALONS POUR UNE ÉTUDE...\*

COTA\*

**Le COTA a initié l'an passé une étude consacrée à la gestion territoriale des ressources au travers de son expérience d'appui aux processus de développement durable. Voici en quelques pages, les constats qui d'ores et déjà ont pu être faits, confirmés souvent par les travaux de confrères dans le domaine, et qui servent de base à ces réflexions tout en introduisant les articles constituant le présent dossier.**

mais posant les bases des futurs projets intégrés. En outre, les modes d'intervention se basaient souvent sur des structures para-étatiques ou confessionnelles, et ne favorisaient donc pas l'émergence de dynamiques locales autonomes.

Lors de la décennie suivante, des démarches plus holistiques apparaissent qui prennent en compte les pratiques traditionnelles des populations locales tant en matière de production agricole qu'en matière de gestion des ressources en général. Les projets des villageois sont également pris en compte.



PHOTO : COTA

L'importance relative des projets de gestion des ressources naturelles a évolué avec le temps : elle semble augmenter dernièrement avec l'attention accrue portée au concept de développement durable. La nature de ces projets, de même que les modes d'intervention, ont aussi beaucoup évolué.

### PETITE HISTOIRE

Dans les années 1960, on s'investit surtout dans des projets d'amélioration de la productivité à l'échelle de la parcelle agricole. On compte sur la diffusion vers les producteurs de messages techniques simples, par le biais d'une assistance technique lourde et ce dans un esprit très directif. Dans la ligne de la révolution verte en Asie, les progrès ont d'abord été très sensibles pour ensuite stagner vers la fin de la décennie : les messages diffusés ne permettent plus de progrès sensibles, et les producteurs paysans obéissent à une autre logique que celle de chercher l'augmentation de la production à tout prix<sup>1</sup>. Par la suite, à peu près entre 1975 et 1985, les actions de développement commencent à prendre en compte d'autres aspects de la vie des populations défavorisées : en dehors de la production agricole, on intervient également en matière de santé, d'éducation, de crédit, d'infrastructure sociale, etc. Il s'agissait le plus souvent d'une juxtaposition d'actions bien séparées,

On commence à parler de projet de "gestion des terroirs". L'approche reste toutefois essentiellement technique et les interlocuteurs sont souvent des organisations créées ou suscitées par les projets. Des problèmes de viabilité se révèlent ainsi que des problèmes de conflit, de compétition entre ces organisations nouvelles et celles, traditionnelles, déjà en place. Les interventions se font toujours au niveau du village, alors que bien des problèmes de gestion des ressources dépassent ce cadre et impliquent des niveaux de pouvoir politique régionaux ou plus élevés encore. Le manque d'outils appropriables par les cadres et paysans locaux et la priorité apportée aux aménagements physiques ont aussi diminué les impacts positifs de ces projets.

De 1995 à nos jours, portée par les processus de décentralisation politique engagés dans divers pays, notamment de la zone sahélienne, la réflexion s'oriente vers une gestion décentralisée des ressources reposant sur une plus grande implication des structures locales existantes. Des "institutions" sont mises en place ainsi que des "conventions locales", reposant en partie sur les pratiques en cours et impliquant un réel partage du pouvoir et des capacités de gestion de l'espace et des ressources

\* Contact, Etienne Coyette, chargé d'études (etienne.coyette@cota.be)

<sup>1</sup> La partie chronologique est inspirée de Hautcoeur, F., La gestion intercommunautaire des ressources naturelles, p. 6-8, IRAM-GTZ, 2001

entre l'Etat (recentré sur ses fonctions régaliennes), les autorités traditionnelles et les acteurs ou ayants-droits.

Cette évolution pose beaucoup de questions et incite à revoir les "métiers" de la coopération. Les besoins de concertation entre utilisateurs et "institutions" ouvrent des champs nouveaux d'intervention et une nouvelle "ingénierie", de nature plus institutionnelle que technique, comprenant la négociation, la médiation, l'animation, l'appui à l'élaboration ou la formalisation de règles, etc.

Les interventions qui prennent mieux en compte les nouvelles exigences de la gestion territoriale des ressources restent trop peu nombreuses<sup>2</sup>. Cela s'explique autant par le manque de capitalisation dans les savoirs et savoir-faire du développement que par des difficultés réelles à s'inscrire dans des dynamiques d'intervention plus "politiques" - au sens de la recherche d'une régulation entre intérêts individuels et intérêt collectif - que techniques. C'est cependant moins la problématique qui a changé de nature que la perception que l'on se fait généralement de l'intervention en développement : tout projet de développement est "une intervention dans des systèmes dynamiques"<sup>3</sup> qui "a des implications sociales et politiques"<sup>4</sup>.

## SUR UN PLAN GLOBAL

L'accès aux ressources a toujours été un élément central de l'organisation de la vie des communautés rurales, dans toutes les parties du monde. Le développement économique et la croissance démographique créent des tensions, parfois des conflits, autour de cet accès ; ils exercent également des pressions de plus en plus grandes sur le milieu résultant en la dégradation, en leur morcellement ou même en leur disparition. Même si "un certain nombre d'études montrent de façon convaincante combien les discours sur la dégradation rapide des ressources relèvent dans bon nombre de cas plus de "récits" reproduits de rapport en rapport, sur la base de postulats de départ simplificateurs et de raccourcis de raisonnement, que d'une analyse empirique rigoureuse"<sup>5</sup>, les demandes d'accès et d'usage des ressources augmentent et celles-ci sont malheureusement souvent disponibles en moindres quantités et sont de moindre qualité.

Le désengagement de l'Etat par rapport à la gestion des ressources est très partiel et ambigu : les ressources (foncières, ligneuses, halieutiques) restent souvent sa propriété et les normes et institutions légales diffèrent fortement des normes et institutions locales traditionnelles et néo-traditionnelles. Ce pluralisme des normes favorise le gaspillage de la ressource. De plus, l'intervention publique est souvent légitimée par des arguments de pseudo-rationalité basés sur une méconnaissance des "institutions" et des "pratiques" locales en matière de gestion des ressources.

Les récentes études sur la gestion communautaire (et non-publique) des ressources ont complètement renouvelé le débat privé/public en montrant que la gestion communautaire, pour autant qu'elle soit régulée, est aussi efficace, si pas plus, que la gestion par la propriété privée.

Une gestion des ressources est d'autant plus difficile à accompagner que généralement plusieurs niveaux de gestion et de pouvoir s'entremêlent. Les enjeux principaux portent sur la répartition des responsabilités, la définition claire des niveaux de pouvoirs et de leurs niveaux d'intervention et, enfin, sur l'acceptation et la reconnaissance par l'ensemble des utilisateurs de la diversité des usages, et donc de points de vue. A cet égard, le concept de territoire - comme circonscription administrative, collectivité locale autant que espace identitaire - est important, de même que celui d'espaces-ressources, c'est-à-dire un espace donné, pour une ressource donnée, en une période donnée. Mais il est rare que tous ces espaces soient convergents.

Les défis posés par les processus de décentralisation amènent dans la pratique d'autres questions plus prosaïques : le partage du pouvoir au niveau local reste très faible et les nouveaux élus sont souvent perçus comme une reproduction de l'Etat central au niveau local ; par ailleurs, ces entités décentralisées ont en pratique peu de moyens réels (humains, financiers, matériels) à la hauteur des ambitions qu'on leur prête en matière de gestion des ressources.

## DU CÔTÉ DES INTERVENTIONS



PHOTO : COTA

Les approches globales sont trop peu nombreuses et les problématiques insuffisamment comprises. Les interventions continuent de se justifier sur des arguments de rationalité fondés souvent sur une caricature des pratiques paysannes. Les conceptions "conservationnistes" pures et dures de la forêt (parcs-sanctuaires), la notion de "capacité de charge", sont aujourd'hui fortement contestées.

Sur le terrain, on voit encore régulièrement au sein de projets d'ONG ou de coopérations bi- ou multilatérales, des modèles d'organisation sectorielle connus répliqués sans qu'une véritable réflexion soit menée sur ces principes ou même sur les pratiques locales. La tendance à la professionnalisation des producteurs à travers une hyperspécialisation par filières sans articulation et synergies avec d'autres secteurs ou acteurs et en évacuant les impacts (externalités) sur l'environnement reste fréquente.

De la même manière, et même si une certaine adaptation aux réalités locales est recherchée, des méthodes de production ou de gestion classiques sont encore trop souvent utilisées. Par exemple, un projet pourra avoir une approche intégrée au niveau de la parcelle du producteur, mais ne pas s'inquiéter de la gestion à l'échelle de la communauté villageoise ou de la

<sup>2</sup> Pour compléter cette section, il serait très utile de se référer à l'article cosigné par Fatima Ribeiro, Henri Hocde et René Billaz paru en septembre 2002 dans les ECHOS DU COTA, n°96 et intitulé "Du transfert de technologies à l'expérimentation paysanne" (p. 7-13).

<sup>3</sup> Particulièrement dans le champ de la coopération belge si on la compare à la coopération néerlandaise, danoise ou française.

<sup>4</sup> Lavigne-Delville, Quelle Gouvernance pour les ressources renouvelables, Etudes de l'AFD, 2001

<sup>5</sup> Ibid., Leach et Mearns, The lie of the land, International African Institute-J. Curry, 1996

région. Les initiatives d'itinéraires techniques et de paquets technologiques "vulgarisés" débouchent encore fréquemment sur des crises (bassin arachidier au Sénégal, région cotonnière au Burkina Faso). On a encore trop recours aux intrants chimiques pour assurer un niveau maximum de production en dépit de l'existence d'alternatives de plus en plus expérimentées (fumure organique, lutte raisonnée, biopesticides, association de plantations, etc.); on tient à rechercher de nouvelles ressources en eau au lieu d'optimiser la gestion de l'eau disponible.

Les communautés rurales ou forestières (indigènes ou pas) ont souvent une excellente connaissance de leur milieu et ont mis en place, de manière empirique et sur base d'observations précises et répétées, des systèmes de gestion des ressources assurant d'une part un niveau de production suffisant permettant de répondre aux besoins de la communauté et, d'autre part, de conserver les ressources autant que leur potentiel de manière durable (à l'échelle de plusieurs générations). Ces expériences, ces équilibres ont parfois aussi été mis à mal par des évolutions relativement brutales qui ont fini par déboucher sur une surexploitation des ressources disponibles et des déséquilibres souvent difficiles, voire impossibles, à gérer. Ces modes traditionnels se révèlent alors inadaptés à la nouvelle donne et n'ont pas toujours la capacité interne, les moyens et les pouvoirs d'évoluer pour s'adapter.

Du côté des acteurs de terrain, décideurs, gestionnaires, on observe régulièrement un manque d'échanges, la majorité d'entre eux se maintenant dans des dynamiques locales, relativement cloisonnées, montrant rapidement leurs limites.

Diverses alternatives techniques existent, mais sont peu connues. Certaines expériences de recherche-développement in situ issues de la recherche plus fondamentale, ont débouché sur des résultats très intéressants. Néanmoins, la recherche n'a pas toujours le souci de communiquer avec les autres secteurs, et ces résultats positifs sont donc peu diffusés et leurs répercussions, en termes de gestion, insuffisamment analysées.

Le manque de capitalisation et d'échanges notamment avec le secteur de la recherche, renforce une tendance des acteurs de la coopération à rester confinés au niveau de leur zone et leurs méthodes d'intervention. Tout ceci contribue à limiter une des plus-values de l'intervention des ONG qui est sa capacité à innover et à expérimenter des alternatives à partir des pratiques et institutions locales.

## HYPOTHÈSES DE DÉPART

Il n'est pas dans l'objectif du COTA de chercher à développer une méthodologie ou un cadre d'analyse normatif qui pourraient être considérés comme des recettes universelles à appliquer en tout lieu et en toute situation. Bien au contraire, l'exercice se veut source d'interrogation et de réflexion, à l'opposé d'une démarche qui viserait à fournir des outils à appliquer aveuglément sans prendre en compte les aspects locaux, culturels ou autres, démarche équivalant à une certaine démission intellectuelle. Par la suite, les résultats se déclineront sous forme d'ouvrage, de check-list de questions à se poser lors de l'identification, du suivi ou de l'évaluation d'une intervention en gestion territoriale des ressources, et surtout de références méthodologiques ou théoriques pour "aller plus loin". Dans un premier temps, notre attention va se focaliser sur les hypothèses suivantes :

- S'il est indispensable de travailler en relation étroite avec les populations locales et l'ensemble des usagers des ressources, la démarche nécessite aussi une connaissance

suffisante des enjeux et des acteurs. Cette démarche ne se satisfait pas uniquement d'une approche par les "besoins".

- Les aspects culturels, sociaux et historiques ont une grande importance. Ils déterminent moins le choix des techniques (déterminé par l'économique et le système projet) que leur adoption/appropriation à plus long terme. Or, il importe aujourd'hui de se situer sur le long terme.
- Si une vision globale, intégrée, est nécessaire dans la recherche de solutions durables, il faut dépasser l'idée que "tout est dans tout" afin de pouvoir isoler les facteurs les plus importants dans une démarche systémique.
- Le résultat des efforts entrepris doit autant que possible être neutre ou positif pour l'ensemble des acteurs et usagers (relation "win-win") sans quoi la solution obtenue ne serait pas durable. De même, l'effort à entreprendre pour rentrer dans une démarche de gestion territoriale des ressources est compensé par les gains obtenus à moyen et long terme.
- Il doit être possible à partir des références existantes sur la question autant que des expériences pratiques d'ONG de proposer des outils (cadres d'analyse et de questionnement, check-list, etc..) utiles et adaptés aux ONG.

## LA NOTION DE GESTION

Selon Lavigne-Delville, le terme de "gestion" est ambigu et recouvre différentes fonctions, très distinctes, mieux rendues en anglais par la distinction entre *governance* (l'art de diriger, les principes), *management* (l'art de prendre des décisions), *operating* (la mise en œuvre), qui renvoie grossièrement à trois niveaux de règles en matière de gestion des ressources :

- les règles constitutionnelles (les fondements de la société en question),
- les règles de choix collectif (les principes autour desquels les membres se retrouvent pour gérer la ressource),
- les règles opérationnelles (comment organiser concrètement l'activité).

La gestion est relative à ces trois dimensions – fondements, principes, organisation – et exprime la capacité à définir, articuler et suivre ces règles de façon à organiser l'accès à - et l'usage des ressources à court, moyen et long terme.

Cela peut aller de l'exploitation de ces ressources jusqu'à leur protection ou conservation définitive ou en vue d'un usage ultérieur. La conservation n'est donc pas considérée comme opposée à la gestion, mais plutôt comme un mode de gestion parmi d'autres.

L'usage est aussi un concept multiforme : cela peut aller d'une exploitation de type économique jusqu'à l'usage d'une forêt ou d'un paysage pour ses valeurs de paysage, de milieu naturel qui procure une émotion esthétique, en passant par les significations sacrées ou le rôle social (détente, manifestations) de certains sites .

Deux dimensions importantes sont plus particulièrement considérées : la décision, qui renvoie aux questions plus politiques de pouvoir, d'information, de communication et l'organisation qui renvoie aux questions d'anticipation, de mobilisation, de participation.

Il faut souligner l'importance du pôle politique dans ces questions, mais le pôle organisationnel (une fois les décisions prises) ne devrait pas être minimisé. Par exemple, dans la lutte contre les feux de brousse, les sanctions et les interdits traditionnels sont importants (ne pas le faire avant une certaine date, ne pas le faire au-delà, ne pas brûler certaines essences, etc.) mais l'organisation pour préparer le terrain, contenir le feu, etc. est tout aussi importante et participe d'une bonne "gestion".

## LA NOTION DE TERRITOIRE

Selon nous, un territoire est un espace géographique librement reconnu comme commun par un groupe social. Il peut donc avoir un caractère administratif, ethnique, écologique ou agricole, etc. Les ressources présentes sur ce territoire peuvent être utilisées/perçues diversement par les membres de la communauté territoriale. Par exemple, les utilisateurs de l'eau dans un bassin versant sont les ménages, les agriculteurs, les entreprises, etc.

Dans le cadre de son étude, le COTA considère le territoire comme le cadre dans lequel des solutions sont recherchées pour les problèmes de gestion, d'accès et d'utilisation des ressources se posant à la société qui l'occupe.

Par rapport au terroir, considéré comme lié à un village (ou à une facette morpho-pédologique parfois), le territoire est plus englobant, mais reste lié à l'idée d'appartenance, d'identité. Cette appartenance peut être réelle, liée à une ethnie, un peuple, une nation. Elle peut être administrative (département, province, région).

La confrontation entre ces deux registres d'identité ou de légitimité (administratif versus "vécu") constitue un de nos principaux pôles de réflexion. C'est la définition de l'identité ou de l'appartenance qui pose question constamment dans la plupart des cas de tensions ou de conflits. C'est bien parce qu'on veut parler de ces questions que l'on parle de territoire.

Cette notion permet aussi d'orienter la recherche par rapport à la question de la décentralisation.

## LA NOTION DE RESSOURCE

Les ressources pourraient être considérées comme un ensemble des potentialités qu'offre le milieu physique dont l'utilisation peut engendrer des rivalités. Ce sont les moyens matériels liés à la nature dont peut disposer une collectivité. Ce ne sont donc pas des capacités intellectuelles ou instrumentales (degré de développement technique). On peut les distinguer en deux grandes catégories :

- INaturelles : eau, sol, air, minerais, espèces végétales, espèces animales (souvent dans les zones de parc qui se proposent de conserver la biodiversité,...)
- IProductives (évidemment liées aux premières): cultures, bétail, ligneux, ...

S'il faut discuter des deux, il convient de ne pas les dissocier. Traiter des ressources alimentaires permet de discuter "pratiques" et "techniques" agricoles et notamment de relayer les avancées (comme les débats) en la matière (notamment la question du labour qui, si elle est remise en question depuis longtemps, reste fort pratiquée et même recommandée, même sur sols déstructurés).

Traiter des ressources naturelles permet, par exemple, de discuter des modes de préservation et de gestion des ressources ligneuses mais toujours en lien avec des besoins précis (forêt → bois de chauffe, "poumon", paysage ; sols → cultures ; eau → habitants, bétail, cultures).

## LA NOTION DE GESTION TERRITORIALE DES RESSOURCES

Nous sommes tentés de proposer la définition suivante :  
"Ensemble des méthodes et processus mis en place et utilisés par des groupes d'usagers à l'échelle de territoires définis et

acceptés par ceux-ci, en vue de planifier, réguler et organiser l'usage durable et reproductible des ressources de ces territoires. "

Si nous sommes préoccupés par la durabilité, les groupes ne le sont pas toujours : les règles de gestion de l'eau dans les systèmes irrigués traditionnels relèvent parfois de ce qui peut être socialement viable sans que celles-ci puissent être considérées comme durables (par exemple : distribution avec de gros débits provoquant des érosions à la parcelle, mais seule solution socialement et historiquement acceptable).



PHOTO : HÉDIA HADJAJ CASTRO - COTA

## CONCLUSION

C'est sur cette tentative de définition que nous terminons cette introduction. Les articles qui suivent présentent diverses expériences concrètes, basées sur certains des principes exposés ci-dessus. Il s'agit ici avant tout d'ouvrir le débat, d'une part, et de montrer que la problématique est vaste et multiforme. Le lecteur est invité à réagir à ce numéro, à manifester son intérêt, à formuler des critiques, et c'est également en fonction de ces réactions que le COTA pourra orienter son étude afin de mieux répondre aux demandes et besoins du secteur. ■

## → LES POLITIQUES DE LA BANQUE MONDIALE - CONSÉQUENCES DE LA PRIVATISATION DES RESSOURCES

Michaela Magerl\*

**Les politiques d'accès aux ressources promues par la Banque Mondiale sont basées sur les théories du marché libéral. Cependant, ce mode de répartition et de gestion ignore les populations locales, la complexité des situations sur le terrain et les besoins réels des milieux ruraux. Il a aggravé la situation des populations dans de nombreux pays.**



PHOTO : FIAN

La Banque Mondiale a reconnu l'importance d'un accès aux ressources, notamment à la terre, pour les populations rurales - les premières à souffrir de la faim et de la pauvreté. Cette reconnaissance lève certains tabous, comme celui qui pèse depuis longtemps sur la réforme agraire. Mais les modèles promus par la Banque, et imposés aux gouvernements et aux populations, loin d'apporter des solutions viables, ont aggravé la situation des populations en milieu rural.

### DES TITRES DE PROPRIÉTÉ QUI IGNORENT LES COMPLEXITÉS LOCALES

Partant du principe que ce sont la croissance et l'investissement qui permettront de réduire la pauvreté dans les milieux ruraux, les politiques de la Banque Mondiale visent à la mise en place de marchés libéraux de la terre. Celle-ci est perçue comme un bien transférable et négociable pouvant ainsi être alloué aux investissements les plus rentables. Des crédits bancaires doivent fournir le capital nécessaire pour l'acheter. Elle peut aussi être utilisée pour garantir des prêts nécessaires à son utilisation.

Pour cela, la propriété de la terre doit être clairement établie. Il s'agit d'attribuer aux personnes des titres individuels, sur lesquels se basent ensuite les mouvements de transferts. De grands programmes ont été mis en place pour délimiter et classer les parcelles, et leur assigner des propriétaires. L'un des plus grands programmes d'attribution de tels titres a eu lieu en Thaïlande ces quinze dernières années.

Dans de nombreux pays, la situation foncière est complexe. La terre est utilisée de façon multiple : pâturage, agriculture, collecte de bois, usage de l'eau... Ces systèmes traditionnels de propriété et de gestion sont ignorés et cassés par les programmes de titularisation de la Banque Mondiale. Les

populations rurales voient assez subitement leurs moyens de subsistance réduits, voire supprimés. Des terres auparavant collectives sont privatisées, comme les ejidos du Mexique - terrains faisant l'objet depuis longtemps d'un usage communautaire, selon des règles locales. Les communautés indigènes, dont les droits à leurs terres ancestrales sont déjà peu reconnus, se retrouvent face à des pressions et des menaces d'expulsions encore renforcées.

De plus, les solidarités paysannes sont déstructurées, les populations rurales mises en concurrence. De nombreux pays connaissent des conflits pour la terre violents. Les populations rurales sont menacées, maltraitées, des leaders et militants de mouvements paysans opposés aux transferts de terres sont assassinés. Les pressions font aussi exploser des conflits entre différentes populations rurales, comme en Indonésie.

### DES MARCHÉS DE LA TERRE DÉFAVORABLES AUX PAYSANS

Le modèle de la Banque Mondiale prévoit l'achat de la terre par le biais de crédits fonciers et de fonds pour la terre. Les personnes les plus pauvres ne peuvent participer à ce marché et restent en marge du processus. Les femmes sont aussi particulièrement discriminées. Pour ceux pouvant participer au marché, le pouvoir d'achat et de négociation est en général très faible. Les terres offertes sont souvent les moins fertiles, et se négocient à des prix surévalués. Les cas de corruption et d'appropriation frauduleuse sont courants. On assiste au final à une re-concentration de la terre et à une dépossession accrue des petits paysans. En Thaïlande par exemple, 24 000 hectares de terres du district de Baan Hong, auparavant communaux, appartiennent désormais à des compagnies étrangères et des propriétaires extérieurs. Les communautés locales se sont rendues compte réellement de l'aliénation de leurs terres lorsque des clôtures et grillages sont apparus sur les terres qu'ils avaient l'habitude d'utiliser<sup>1</sup>.

En outre, ce système amène les petits paysans à s'endetter et bien souvent, ils ne peuvent rendre les emprunts. L'endettement est le fait de l'acquisition des parcelles, mais aussi des investissements nécessaires pour la culture. Le cadre global promu par les institutions comme la Banque Mondiale est défavorable aux petits paysans : l'ouverture favorise les projets de cultures à l'exportation, leurs récoltes perdent de la valeur, ils sont poussés à l'utilisation de biotechnologies coûteuses. En Inde, dans le seul Etat du Karnataka, plus de 10 000 paysans se sont suicidés au cours de l'année dernière, parce que de telles politiques les ont ruinés et qu'ils ne pouvaient plus faire face à leurs dettes<sup>2</sup>.

Au final, ce système de transferts profite surtout aux grands investisseurs et aux compagnies internationales. La terre n'est pas utilisée pour sa fonction productive, mais selon la rentabilité du marché. Bien souvent, des parcelles achetées par de grandes compagnies sont par la suite abandonnées.

\* FIAN Rhône-Alpes (Food Information and Action Network - Organisation internationale pour le droit humain à se nourrir : [www.fian.ras.eu.org](http://www.fian.ras.eu.org))

1 Monitoring paper : Thailand's Land Titling Program, 6 novembre 2003, sur L'AN (www.landaction.org)

2 La Via Campesina, avril 2004.

Elle devient source de spéculation, d'investissements immobiliers pouvant s'avérer totalement inutiles. L'environnement subit de nombreux dommages.

### DES VALEURS MÉCONNUES PAR LE MARCHÉ

Le modèle actuel de la Banque Mondiale ignore la valeur de subsistance que représente la terre pour de nombreuses familles rurales. Il méconnaît aussi l'importance sociale et culturelle de la terre. Celle-ci représente un lien familial et communautaire. Elle assume des fonctions importantes dans les systèmes d'héritage et identitaires. Les populations locales possèdent des connaissances écologiques considérables liées aux territoires. Et enfin, pour nombre de communautés, la terre a une dimension spirituelle fondamentale.

### L'EAU

Les politiques de la Banque Mondiale menacent également l'accès des populations à l'eau. Ceci peut découler de la privatisation des terres : des nouveaux propriétaires en refusent l'accès ou détournent le cours des rivières. Dans d'autres cas, des projets financés directement par la Banque Mondiale privent les populations de leurs ressources. Ainsi, au Bangladesh, les cultures à l'exportation comme les crevettes, ou des canaux soi-disant destinés à enrayer les inondations, empêchent l'accès des paysans à l'eau pour l'irrigation, la consommation, la pêche, et salinisent les terres environnantes. Enfin, la privatisation des services de l'eau, y compris dans certains cas de l'eau d'irrigation, a été une condition préalable pour l'attribution de prêts du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale dans de nombreux pays en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Malgré le besoin d'investissement dans ces services, il en découle une privation catastrophique pour les personnes les plus pauvres, qui ne peuvent en payer le prix. Le défaut de participation locale, d'adaptation aux besoins réels, de priorisation des zones pauvres, de législation adéquate, sont autant de raisons pour l'échec de ce mode de privatisation<sup>3</sup>.

### UN ENSEMBLE DE CONDITIONS POUR LE MONDE RURAL

Pour s'attaquer à la pauvreté, il est fondamental de promouvoir des politiques permettant un accès aux ressources pour la population rurale : accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche... Les femmes, les indigènes et les populations marginales ne doivent pas être exclus de ces processus. Certaines ressources ont une vocation collective, notamment l'eau et les forêts, et doivent bénéficier d'un statut spécial. L'enjeu d'un partage équitable des ressources dépasse celui du seul secteur agricole. La petite paysannerie fournit nombre d'emplois et permet d'enrayer la paupérisation urbaine et la prolifération des bidonvilles. L'existence d'un monde rural viable est liée à l'accès à d'autres ressources et services (comme les semences, les infrastructures, les services de santé) et à d'autres politiques (l'éducation, le commerce...)

Même si des évolutions doivent avoir lieu dans le milieu agricole et rural, des changements qui touchent aussi profondément les sociétés ne devraient pas s'accomplir sans consultations et débats adéquats dans la population.

### LA PARTICIPATION DES POPULATIONS LOCALES

Le besoin de faire participer les populations locales à l'élaboration des politiques foncières, et aux systèmes de gestion des ressources, est fondamental. Le dernier rapport de recherche de la Banque Mondiale<sup>4</sup> a totalement omis de consulter les communautés rurales. Le manque de transparence est caractéristique du fonctionnement de la Banque. Ses études et rapports se font dans le quasi-secret, contournant le public, les parlementaires, la société civile. Les stratégies qu'elle élabore évitent toute consultation et reposent sur des conclusions d'"experts".

Les populations rurales ne bénéficient pas de ces politiques, bien au contraire. Leurs droits les plus fondamentaux sont bafoués : droit à un niveau de vie décente, droit à se nourrir, droit à l'eau... Les politiques de la Banque Mondiale sont, sous cet éclairage, totalement inacceptables.



PHOTO : FIAN

### UNE APPROCHE EN TERMES DE DROITS

Il est essentiel que les Etats adoptent une approche en termes de droits humains et reconnaissent les droits des populations rurales, des populations indigènes, des femmes rurales. Cette responsabilité incombe tant aux Etats qui influencent la Banque Mondiale et ses politiques, qu'aux Etats qui doivent appliquer ces politiques et orientations.

Il est essentiel que les Etats négocient avec les groupes qui composent leur population rurale. Cette approche permet de gagner en rapidité et en efficacité sur le long terme, même si l'investissement et les changements institutionnels/structurels nécessaires au départ demandent des efforts et du temps. La reconnaissance des droits des populations locales et la dévolution de pouvoirs de gestion à des communautés locales requièrent des mécanismes et des organisations nouvelles, permettant l'articulation entre les différents niveaux de décision



PHOTO : FIAN

<sup>3</sup> Rapport de Jean Ziegler du 9 février 2004 sur le droit à l'alimentation.

<sup>4</sup> Land Policy Research Report- Land Policies for Growth and Poverty Reduction.



(du global au local). L'existence d'instances de médiation et de règlement des conflits, ouvertes à tous et efficaces, est un élément fondamental.

L'existence de groupes solidaires est un avantage pour garantir les droits, et favorise la participation, une gestion concertée des ressources. L'implication des populations locales permet d'être proche des réalités de terrain et de mettre à profit les connaissances et les modes de fonctionnement autochtones.

Il s'agit de s'appuyer sur ce qui existe déjà. Certains systèmes de gestion des ressources sont très efficaces, hérités de longue date et écologiques, comme chez les communautés indigènes.

La reconnaissance des droits des populations, le partage équitable des ressources et la participation de ces populations à leur gestion est loin d'être une chose acquise. Certains exemples montrent qu'une gestion au niveau local est une possibilité tout à fait réelle et aux potentiels fructueux. ■■■

#### THAÏLANDE : UN EXEMPLE DE GESTION COMMUNAUTAIRE<sup>5</sup>

Dans le district de Baan Hong, les villageois de Sritia se sont mobilisés à la fin des années 1990 pour se réapproprier 480 hectares de terre. Ils avaient été transférés à des compagnies d'investissement dans le cadre d'un vaste programme de titularisation de la terre, mais abandonnés par la suite. 560 familles sur 580 ont participé à ce mouvement. Un comité a été formé pour gérer le processus. 128 hectares ont été reconnus comme forêts à usage communautaire, le reste a été partagé entre les familles, qui ont planté des arbres fruitiers sur ces parcelles. La vente des parcelles est autorisée, mais seulement au sein de la communauté. Les familles sont propriétaires des terres à la condition qu'elles les utilisent.

Dans trois autres villages, dont celui de Raidong, 280 familles ont occupé des terres qui avaient fait l'objet de transferts de propriété illégaux. Elles les ont divisées en petites parcelles individuelles et les cultivent. Contrairement à l'idée d'origine, la terre peut maintenant être transférée : elle peut être revendue au comité de gestion (ces dernières trois années, une dizaine de parcelles ont été rendues). Ainsi, les règles de gestion évoluent au fil du temps. Les villageois ont créé leur propre code foncier, celui de la Thaïlande ne prévoyant pas de propriété collective. Ils ont édité leurs titres de propriété. La communauté a aussi mis en place son propre système de micro-crédits, car ces titres ne sont pas reconnus par les banques officielles.

<sup>5</sup> cf. note 1.

## → POUR UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE

Hédia Hadjaj Castro\*

**La complexité de la gestion des systèmes irrigués paysans ne peut transparaître à la seule lumière des enjeux économiques ou politiques. Une lecture plus systémique s'impose qui témoigne des facettes socioculturelles et rende compte de l'évolution du contexte et des dynamiques mises en branle par les acteurs concernés.**

Si les raisons des échecs constatés sont sans doute plus nombreuses, on peut cependant se demander si elles ne découlent pas d'approches trop technocentristes. Des projets menés par des ONG et des centres de recherches et de formation (IRD, CICDA, CNEARC) ont permis de démontrer la complexité de la gestion de systèmes irrigués (notamment au niveau de systèmes traditionnels anciens) et plaident en faveur d'approches plus systémiques et pluridisciplinaires.



PHOTO : Hédia Hadjaj Castro - COTA

Alors que l'agriculture (essentiellement l'irrigation) représente en moyenne 70% des prélèvements en eau fait dans les sociétés au Nord comme au Sud, l'usage agricole est pratiquement absent des débats des forums internationaux sur l'accès à l'eau dans le monde. L'accès à l'eau agricole est pourtant essentiel lorsqu'on considère que dans de nombreux pays du Sud la sécurité alimentaire repose en grande partie sur une agriculture paysanne. Celle-ci produit pour l'autoconsommation familiale ou pour le marché (le plus souvent local), dans les limites imposées, entre autres, par son accès aux ressources terre et eau. Dans la plupart des pays, les résultats des réformes agraires des décades 60 et 70 ont donné des résultats plutôt mitigés. L'accès à l'eau d'irrigation reste un élément indispensable pour valoriser la production des petites parcelles de terre (moins de 1000m<sup>2</sup>). L'eau reste pourtant entre les mains des gros propriétaires. Par exemple, en Equateur, seules 1/3 des terres agricoles sont irriguées, 80% d'entre elles le sont par des systèmes traditionnels, 50% de ceux-ci sont gérés par les communautés rurales (je parle des systèmes traditionnels).

Les projets de développement, et notamment les grands projets multilatéraux, se sont plutôt limités à des approches très techniques et hydrauliques qui mettent plus l'accent sur la productivité de l'eau en agriculture et sur l'infrastructure et font l'impasse sur les dimensions plus sociales et politiques aux dépens de la pérennité et de la durabilité des actions entreprises.

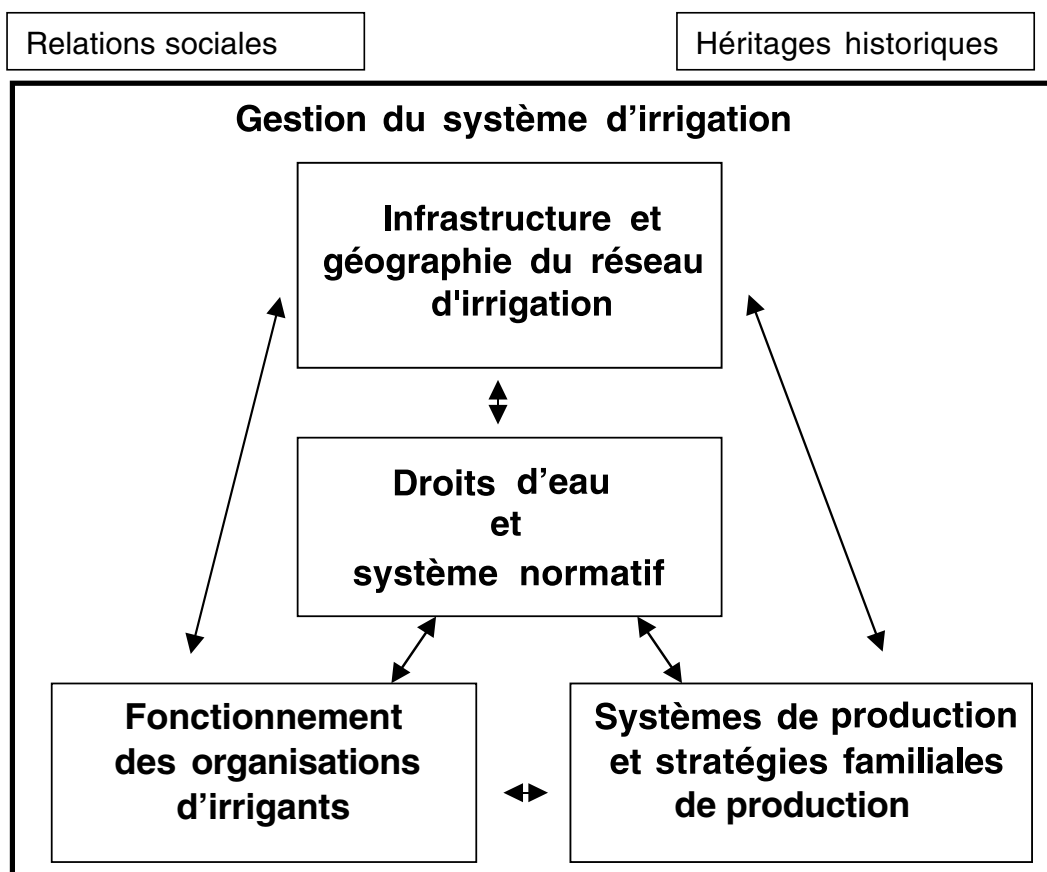
### L'APPROCHE "GESTION SOCIALE" DE L'EAU, UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

L'approche de la gestion sociale de l'eau s'appuie sur l'analyse des dynamiques techniques et sociales autour de l'eau dans les agricultures irriguées dans une perspective historique. Elle analyse le système irrigué dans ses interactions avec d'autres échelles de gestion (le bassin versant, l'espace communal, etc ...). La gestion de l'eau comporte, effectivement de fortes dimensions :

- *Culturelle* (puisque, comme dans de nombreuses sociétés, l'eau est considérée comme un élément fort de la cosmogonie des populations indigènes. Elle peut encore faire l'objet de cultes particuliers comme en témoignent les sources sacrées protégées par les populations et l'ensemble des légendes populaires autour de zones des sources et de cours d'eau. Ainsi par exemple, en Equateur, dans la zone andine sud, dans le cadre d'un projet de Développement Rural Intégré CARC, une définition de barrage non-négociée à partir d'un lac sacré (site archéologique préincaïque) a provoqué dans les années 90, des conflits sanglants. Ce lac sacré donne naissance à une rivière qui alimente bon nombre des systèmes d'irrigation et d'eau potable de la zone haute et sert également aux bains rituels religieux réalisés par les chamans.

\* COTA

## Société locale



- *Sociale*, car l'eau agricole est la plupart du temps gérée collectivement et hérite, à ce titre, des règles, des normes et des conflits de la société locale dans laquelle s'inscrit le système irrigué. C'est à ce niveau que cohabitent deux systèmes normatifs qui se superposent et s'imbriquent : le système légal, lié à la réglementation juridique du pays, et le système normatif officieux qui va souvent à l'encontre du précédent. Par exemple, dans les communautés indiennes andines d'Equateur, l'eau d'irrigation est souvent gérée collectivement comme un bien communal auquel seuls les membres de la commune ou les personnes possédant ou louant une terre ont accès, à condition de contribuer à la vie collective sous la forme définie par l'autorité commune (le plus souvent par le travail).
  - *Politique*, car l'accès à l'eau devient un enjeu de pouvoir et se trouve à l'intersection entre différents niveaux de décisions pour sa gestion : les différentes catégories de producteurs/trices, les organisations paysannes au niveau local, les institutions publiques de gestion de la ressource au niveau plus régional et national. Ainsi dans la zone andine, l'accès à l'eau pèse bien souvent dans les relations de pouvoir au sein des communautés. Pour les gros propriétaires d'eau, les aguatenientes, l'accès à l'eau devient un outil de pouvoir qui permet de disposer d'une main d'œuvre à bas prix contre un ou deux tours d'irrigation et garantie le maintien d'un pouvoir politique plus ou moins formel au sein de la communauté. On peut observer cette même relation de pouvoir entre communautés ou secteurs d'irrigation en fonction de leur position en amont en ou aval le long du cours d'eau.
  - *Economique*, puisque l'accès à l'eau permet d'augmenter la valeur ajoutée des productions (en passant de la culture de céréales au maraîchage, par exemple) et à ce titre peut augmenter la valeur de la terre qui en bénéficie. (Et de là tout l'enjeu de veiller à la non-privatisation de l'eau qui conduirait à une concentration encore plus accentuée de la ressource entre les mains des puissants). L'introduction de l'irrigation en agriculture a un impact économique évident en permettant de s'affranchir du régime des pluies, de produire à contre-saison des cultures à plus grande valeur ajoutée et de s'ouvrir à des marchés plus rémunérateurs.
- De par ses multiples dimensions, la ressource est au centre de multiples conflits qu'il convient d'intégrer comme des dynamiques inhérentes au fonctionnement du système de gestion si l'on veut contribuer à une gestion durable et intégrée des ressources.

### UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE LIÉE À UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

Les systèmes irrigués, qu'ils soient traditionnels ou plus récents, s'inscrivent dans un territoire, dans une société locale, sont gérés par des règles collectives définies par des groupes de personnes, en fonctions d'intérêts économiques et sociaux. Le système irrigué est "une construction sociale et historique, au sein de laquelle les irrigants définissent collectivement :

- les normes d'accès et de distribution de l'eau ainsi que les droits et les devoirs de chaque irrigant pour continuer à bénéficier de l'accès à la ressource,



PHOTO : HÉDIA HADJAJ CASTRO - COTA

- l'infrastructure qui correspond à des normes établies et à une gestion définie collectivement,
- le type d'organisation capable de veiller au respect de ces normes.”

Cette définition de Boelens et Appolin<sup>1</sup>, met l'accent sur les fortes interrelations qui existent au sein d'un système entre l'infrastructure, les droits et le système normatif, et l'organisation. Celles-ci influent sur les systèmes productifs des familles paysannes (Cf. schéma <sup>2</sup>).

Ainsi, la quantité d'eau disponible (volume, fréquence, temps d'irrigation) influe sur les choix des cultures : une culture de fraise hautement rentable (car destinée au marché) implique une disponibilité quotidienne de l'eau et ne peut être réalisée que par les familles qui disposent d'un droit suffisant. Inversement, l'introduction d'une nouvelle culture hautement exigeante en eau peut contribuer à exercer une pression (vols d'eau) et conduire à une redistribution des droits.

L'état d'entretien d'une infrastructure d'irrigation, l'envasement d'un réservoir sont des indicateurs des capacités de l'organisation des irrigants à maintenir leur réseau, réunir ou chercher les fonds nécessaires à son entretien ou à sa réhabilitation.

La géographie du réseau d'irrigation traduit bien souvent l'évolution historique des droits, tout comme elle peut conditionner dans une certaine mesure l'accès de certaines zones à l'irrigation.

## LA GESTION DES SYSTÈMES IRRIGUÉS : DE LA COMPRÉHENSION À L'ACTION

Cette approche systémique permet au cours des phases de diagnostic d'identification de projets, de mieux appréhender la

complexité de fonctionnement des systèmes irrigués paysans et leur gestion. Elle devient dès lors intéressante pour la compréhension comme pour l'action, en redonnant aux différents éléments du système une place tout aussi importante que l'infrastructure. L'analyse historique des dynamiques et des évolutions des différents éléments permet d'une part, de comprendre la situation présente (notamment, les conflits) mais, d'autre part, de se projeter dans l'avenir et d'évaluer les différentes perspectives d'évolution du système. Elle devient alors un intéressant outil d'aide à la décision pour appuyer des négociations.

Dans le cadre d'interventions sur des systèmes irrigués, il reste cependant indéniable que la réhabilitation de l'infrastructure, constitue une formidable porte d'entrée pour travailler au renforcement des organisations d'irrigants au travers non pas seulement d'une "participation active", mais d'une véritable responsabilisation financière (gestion des budgets d'infrastructure en particulier). Elle permet d'aborder le thème du maintien du droit au travers du respect des obligations (cotisations, travail, participation aux réunions, ...), d'aborder l'équité et l'égalité dans l'accès à la ressource des différentes catégories d'usagers (homme/femme, catégories de producteurs, etc.), le renforcement des organisations (en termes de représentativité, légitimité, autorité, capacité de gestion), l'évolution des systèmes de production.

L'infrastructure n'est plus une finalité du projet de réhabilitation mais un moyen de renforcer la gestion du système. ■■

<sup>1</sup> Appolin F. et Boelens R., El riego en la comunidad andina, : una construcción social, CESA –CICDA-SNV- CAMREN, Quito, 1996

<sup>2</sup> Ce schéma est extrait de Appolin F. et Eberhart C. "Metodologías de análisis y diagnóstico de los sistemas de riego campesino" CESA CICDA CAMAREN RURALTER, 1998

## → QUELLES VOIES POUR LA GESTION DU PARAMO DE CULEBRILLAS ? ENTRE GESTION PAR LE MARCHE ET GESTION TERRITORIALE

Isabelle Robles, Soazig Rouillard\*

**Un diagnostic pluridisciplinaire réunissant des dimensions écologiques, économiques et sociales plaide en faveur d'une gestion territoriale du páramo de Culebrillas, zone d'altitude stratégique pour la préservation de la ressource en eau, dans les Andes équatoriennes.**



Autour de la petite ville de El Tambo, située à 2800 m d'altitude dans les Andes équatoriennes, le consortium CICDA-CEDIR<sup>1</sup> mène depuis 1995 un projet de "développement intégral des systèmes d'irrigation" qui met l'accent sur la gestion durable de la ressource en eau. Cette dernière est primordiale pour le développement local : elle permet notamment de valoriser les petites lopins des familles paysannes de la zone (60% des familles possèdent moins de 2 ha) par l'intensification des activités agricoles. Ces familles paysannes sont pour la plupart d'origine indienne, et sont organisées en communautés<sup>2</sup>.

### LE PÁRAMO DE CULEBRILLAS, UNE RESSOURCE COMMUNE EN VOIE DE DÉGRADATION

Il est rapidement apparu que limiter la gestion de l'eau au niveau des systèmes d'irrigation avait peu de sens et qu'il était nécessaire d'impulser une gestion qui inclue tout le territoire d'où naissent les sources d'eau qui alimentent les systèmes d'irrigation et d'eau potable de la zone: le páramo. Le páramo est un écosystème d'altitude caractérisé par des conditions climatiques rigoureuses et par une végétation principalement constituée de "pajonal", une graminée qui lui donne un aspect de prairie. C'est un étage écologique, le dernier d'un territoire qui comporte trois étages complémentaires au point de vue social et productif<sup>3</sup>. Du fait de l'humidité constante qui y règne et de la très forte capacité de rétention d'eau de ses sols<sup>4</sup>, il est le réservoir hydrique de tout le bassin versant. Il régule le débit des rivières en aval tout le long de l'année.

Or, ce territoire stratégique pour la gestion durable de l'eau connaît aujourd'hui des phénomènes de dégradations essentiellement liés à l'intensification et à la dérégulation des usages agricoles. La pratique du brûlis, le surpâturage localisé et la montée de la frontière agricole mettent en péril le rôle de régulateur hydrique du páramo et menacent le niveau d'approvisionnement en eau du secteur. Cette dynamique de

dégradation s'explique en partie par le fait que le páramo est une ressource commune sans exclusion d'accès, mais avec rivalité d'usages.

Faute de barrières naturelles, l'espace offre en effet de multiples entrées aux flux de personnes et d'animaux, ce qui rend difficile le contrôle des usagers, d'autant qu'il n'y a pas de coordination entre les différentes organisations paysannes jouissant de concessions. Les usagers sont peu enclins à s'engager dans des actions de protection parce qu'ils craignent les "passagers clandestins", c'est-à-dire des personnes qui profiteraient de ces actions de gestion durable sans y participer (profitant par exemple de ce que certains éleveurs réduisent leur cheptel bovin pour augmenter le leur).

De plus, des rivalités d'usages opposent les différents acteurs en présence :

- Des usagers directs dont la gestion est effective : l'ensemble de leurs actions constitue le mode de conduite du territoire sans qu'il n'y ait eu réellement une réflexion sur la notion de gestion. Ce sont des organisations paysannes qui jouissent de concessions et quelques paysans sans accès légalisés mais qui se prévalent de droits d'usage historiques. Ils utilisent essentiellement le páramo pour l'élevage et, dans certaines zones basses abritées et planes, pour l'agriculture. Certaines de ces organisations se sont également lancées dans des entreprises de reforestation. Ces usages entraînent une compétition dans l'espace : par exemple, l'activité d'élevage, pratiquée en laissant libres les animaux sans tenir compte des frontières établies, est source de dégâts dans les nouvelles plantations.
- Des acteurs indirects, qui ont aussi des intérêts pour le páramo et pensent avoir un droit de regard sur sa gestion, se répartissent en deux grandes catégories :
  - Les usagers indirects qui souffrent ou bénéficient des effets externes liés à l'exploitation du páramo : les juntas d'eau et les municipalités qui utilisent la ressource en eau, ou les touristes, qui profitent d'autres services ou biens environnementaux produits par le páramo ;
  - les acteurs de la régulation de l'accès et de l'usage du páramo : les gouvernements locaux ou les institutions publiques décentralisées (acteurs internes de la régulation) et les ONG et programmes (acteurs externes de par leur fonctionnement par projets à la durée de vie limitée) qui tentent d'avoir une gestion intentionnelle du páramo. Parmi eux, le ministère de l'Environnement (une partie du páramo de Culebrillas intègre la réserve nationale du parc Sangay), les mairies alentour, le consortium CICDA-CEDIR , etc.

\* Coopérantes françaises en Equateur.

<sup>1</sup> Consortium CICDA-CEDIR : CICDA : Centre International de Coopération pour le Développement Agricole, ONG française , CEDIR: Centro de Desarrollo e Investigación Rural, ONG équatorienne.

<sup>2</sup> Les communautés regroupent sur un espace géographique délimité des familles souvent (mais de moins en moins) liées par des relations de parenté, de propriété ou de production en commun.

<sup>3</sup> Des trois étages écologiques, la zone basse est essentiellement occupée par les cultures et l'habitat humain, la zone intermédiaire est préférentielle pour l'élevage laitier, et la zone haute est le páramo.

<sup>4</sup> Les sols du páramo, formés sur des laves basaltiques, sont des sols limoneux, noirâtres par leur richesse en matière organique (jusqu'à 10% et plus), hydromorphes, voire tourbeux, et légèrement acides.

La gestion de la ressource en eau, les projets éco-touristiques et la dimension de conservation du parc Sangay s'opposent en général aux usages productifs, de plus en plus intensifs. Ces rivalités d'usages et le manque de régulation d'accès rendent difficile la mise en place d'une gestion durable du *páramo* de Culebrillas.

## UN DIAGNOSTIC PLURIDISCIPLINAIRE POUR MIEUX COMPRENDRE LA CONSTRUCTION DU TERRITOIRE PÁRAMO ET SES DYNAMIQUES ACTUELLES DE GESTION

Pour mieux comprendre la problématique de dégradation et les dynamiques actuelles de gestion, et pouvoir ainsi envisager un processus de gestion durable adapté à la réalité, le consortium CICDA-CEDIR propose un diagnostic qui combine plusieurs optiques d'analyse à la fois écologiques, économiques et sociales. Tout d'abord, l'objectif est de connaître l'état de dégradation du *páramo*, grâce à un zonage qui témoigne de l'hétérogénéité du territoire selon des critères écologiques, de propriété et d'usages et qui hiérarchise les zones à protéger. Comme les dégradations observées sont surtout liées aux usages directs, il s'agit ensuite de comprendre comment le *páramo* s'intègre dans les logiques productives des familles paysannes et de déduire la raison d'être des différents usages et pratiques. Au moment de proposer des alternatives de gestion, l'intérêt des producteurs sera ainsi pris en compte. Enfin, puisqu'une gestion durable suppose de trouver un compromis entre les usages productifs du *páramo* et les autres intérêts, il est nécessaire de mener un diagnostic social des acteurs impliqués. Ce diagnostic vise à identifier les différents acteurs ayant des intérêts dans la gestion du *páramo*, à les expliciter ainsi que leurs diverses formes de légitimité, à analyser le jeu des acteurs, enfin à identifier la volonté et la capacité de chacun à contribuer à un plan de gestion du territoire.

Ces trois entrées d'analyse ont un premier pas en commun : comprendre la construction du *páramo* de Culebrillas à travers l'histoire et l'origine des dynamiques actuelles.

Avant les invasions inca puis espagnole, le peuple cañari occupait la zone de El Tambo. La base de l'organisation sociale était alors la communauté ou "ayllu", groupe de personnes liées par des relations de parenté ou de travail communautaire. Chaque communauté possédait des terres en commun, exploitées collectivement ou en usufruit individuel : il n'y a pas de propriété privée. Le *páramo* était exploité dans le cadre de travaux communautaires au bénéfice de tous pour l'élevage de camélidés, pour la chasse et la collecte de paille pour le feu ou la construction ainsi que pour des rituels religieux liés à l'eau. Le *páramo* était déjà considéré comme un lieu stratégique pour la formation de cette ressource, nécessaire à l'agriculture dans les zones basses.

Vers 1450, l'annexion du territoire cañari à l'empire inca ne modifia pas le mode de gestion communautaire. Par contre, la colonisation espagnole de 1532 se caractérise par une perte du contrôle communautaire sur les moyens de production. L'Etat colonial organise et soutient la spoliation des terres aux communautés et leur distribution aux colons espagnols, nouvelle classe de grands propriétaires qui établissent des haciendas et en exploitent les ressources à leur seul profit individuel. Le *páramo* devient d'usage exclusif des hacendados qui y mettent des troupeaux bovins, ovins, et équins en niant l'accès du territoire à leurs travailleurs et aux communautés restées libres qui disposent pourtant de titres historiques sur le *páramo*.

Il faut attendre les lois de réformes agraires des années 1960 pour que les Indiens, anciens travailleurs des haciendas, récupèrent petit à petit l'accès à la terre. Une loi de 1973 stipule que les terres situées au-dessus de 3600 m, en tant que terres sous-exploitées, sont désormais propriétés de l'Etat. La concession n'y est pas interdite. Plusieurs organisations de paysans se constituent alors pour en réclamer l'usage et en 1984, le *páramo* est finalement divisé en quatre aires : l'une reste d'usage communal tandis que les trois autres sont chacune attribuées de façon globale à un groupe d'organisations. Selon la loi, ces concessions ne peuvent être divisées en lots et doivent être soumises à un plan de gestion qui en régule les usages (charges animales maximales, reforestation obligatoire, cultures limitées). Ce plan ne sera jamais formulé, mais il s'opère une division de fait entre les différentes organisations ayant droit. Celles-ci regroupent des producteurs dont les logiques d'utilisation du *páramo* sont différentes :

- des organisations "intercommunautaires"<sup>5</sup> regroupant une minorité de nouveaux producteurs laitiers, pour la plupart, des personnes privilégiées du temps des haciendas qui ont eu l'argent et l'accès à l'information nécessaire et qui voient dans le *páramo* un territoire stratégique pour intensifier leurs systèmes d'élevage. En effet, l'utilisation du *páramo* leur permet de soulager leurs prairies temporaires en contrebas des bovins "secs" (vaches tarées, génisses et mâles des ateliers laitiers) ou de maintenir de grands troupeaux allaitant ;
- des organisations "infracommunautaires"<sup>6</sup> de producteurs aux logiques d'usage plus communautaires qui utilisent le *páramo* pour compenser le manque de fourrage en partie basse pendant la saison sèche : les producteurs des anciennes communautés libres, qui occupent les parties correspondant à leurs titres historiques en continuation de leur territoire qui s'étend sur tous les étages, et les producteurs de communautés qui sont restés avec peu de terres en partie basse et qui très tôt avaient revendiqué un accès au *páramo*. Ceux-ci s'organisent de façon communautaire aussi bien pour le gardiennage des animaux, que pour reboiser certaines parties.

Les intérêts de ces producteurs, qui sont les usagers directs, définissent aujourd'hui deux dynamiques de gestion différentes du *páramo* qui tendent à s'éloigner des usages traditionnels :

- Motivés par la rareté de la terre dans les zones plus basses, les organisations intercommunautaires ont entamé un processus de division des terres sur le *páramo* afin d'installer des prairies artificielles, ce qui devrait aboutir à l'individualisation et à l'intensification de la production agricole, aggravant ainsi les processus de dégradation. Le *páramo* peut dès lors se vendre et s'acheter, et il fait son entrée dans le marché néolibéral.
- Les organisations infracommunautaires abandonnent peu à peu les usages agricoles sur le *páramo*. Cependant, elles désirent garder ce territoire comme patrimoine communal et s'orientent donc vers des usages communaux tels que le boisement ou l'élevage de camélidés. Le boisement représente en plus une stratégie d'occupation du territoire contre son accaparement par les animaux des autres organisations. Mais le phénomène récent de migration vers les Etats-Unis et l'Espagne qui entraîne la raréfaction de la main d'œuvre, l'affaiblissement de l'organisation communautaire et la baisse de l'intérêt productif pour le *páramo*, rend difficile la réalisation de telles activités.

<sup>5</sup> Elles regroupent des producteurs qui ne font pas forcément partie de la même communauté.

<sup>6</sup> Regroupent des producteurs d'une même communauté.



PHOTO : AUTEURS

Cette opposition entre une vision individualiste et productiviste et une vision plus patrimoniale débouche sur des conflits plus ou moins ouverts.

De plus, il y a des conflits latents entre les acteurs indirects dont l'intérêt s'est renforcé dans le contexte de décentralisation que connaît le pays et les usagers directs. Les usagers directs ne reconnaissent pas de légitimité aux institutions publiques et aux gouvernements locaux car ceux-ci veulent imposer des règles de gestion de manière non participative.

Des projets de gestion concertée ont cependant été tentés, comme celui des juntas d'eau qui essaient d'organiser des travaux communautaires de reboisement autour des canaux d'irrigation en coordination avec les organisations infracommunautaires. Mais les tensions entre acteurs continuent de représenter un risque pour la protection de l'écosystème. Ainsi, le zonage agro-écologique réalisé dans le *páramo* montre une relation directe entre zones dégradées et espaces conflictuels ou espaces d'usage intensif agricole individuel.

## STRATÉGIES ET ALTERNATIVES POUR ARRIVER À UN MODE DE GESTION DURABLE DU PÁRAMO

Dans la ligne de pensée néolibérale de régulation des usages par le marché, seule la privatisation des terres pourrait résoudre la "tragédie de bien commun" du *páramo*. Pourtant, le diagnostic montre clairement que la dynamique actuelle d'individualisation des organisations intercommunautaires entraîne une accélération de la dégradation : un propriétaire ayant une exclusivité d'accès recherche un profit à court terme sans se soucier de la durabilité des ressources puisqu'il n'a pas à rendre compte des conséquences de ses actes, alors qu'une communauté a une logique de plus long terme et peut exercer un certain contrôle social sur les usagers.

L'entrée du *páramo* dans l'économie de marché ne permet pas non plus de résoudre les conflits d'intérêts car le marché ne prend pas en compte les "externalités" des activités productives vers d'autres groupes sociaux, c'est-à-dire qu'il ne donne pas de prix aux services de protection de l'eau, de maintien des paysages ou de conservation de la biodiversité, qui correspondent aux intérêts des acteurs indirects. Il faudrait dès lors "internaliser monétairement les externalités", soit mettre un prix à tous les biens et services environnementaux, et générer un marché basé sur l'offre et la demande. Cela revient à privatiser l'eau et le service "protection du *páramo*" et signifie que ces biens et services ne seraient plus considérés comme un droit pour tous, mais comme de nouveaux produits sur le marché. Qu'en serait-il alors de l'accès équitable à ces biens et services ? Comment mettre un prix à un service tel que la conservation de la biodiversité ?

Nous pensons que la voie de la gestion durable de la ressource en eau et du *páramo* de Culebrillas passe par une gestion territoriale : une régulation des usages par les acteurs et non par le marché. L'enjeu est de créer un espace de rencontre qui aboutisse à la construction en commun du territoire dans lequel chacun reconnaît l'autre au travers de relations de complémentarité et de réciprocité. Il s'agit de concilier les divers intérêts au travers d'un compromis concerté qui définisse des normes de gestion, selon des critères choisis entre tous, dans le but d'arriver à une efficacité économique, sociale et écologique. Ceci passe par la reconnaissance des droits individuels et des obligations collectives. En effet, le *páramo* est une ressource commune et son usage ne dépend pas que des propriétaires, mais aussi de normes et accords de la société locale, nationale et internationale.

Dans un premier temps, il faudrait appuyer, voire provoquer la négociation entre les usagers directs et les usagers indirects. Parallèlement, il faudrait renforcer le pouvoir de négociation des organisations paysannes des zones basses qui regroupent ces usagers de l'eau. Il est important pour ce processus de chercher un agent de médiation neutre. Une des ONG de la zone peut difficilement jouer ce rôle puisque chacune a déjà sa propre vision et ses intérêts spécifiques en ce qui concerne la gestion du *páramo*. L'initiative de coordination des juntas d'eau avec les organisations infracommunautaires pour la protection des sources d'eau sur le *páramo* est un premier exemple de ce processus. Dans ce cas, les intérêts des deux groupes convergent. Dans d'autres cas, il faudra trouver d'autres mécanismes pour pouvoir fixer des limites écologiques à l'utilisation productive qui permettent la protection de l'eau.

Dans un second temps, il faudrait entreprendre un travail plus précis de médiation pour résoudre les conflits entre les usagers directs, notamment les usagers de l'eau. Ensuite, nous proposons deux types d'interventions :

- Pour les organisations intercommunautaires, le processus de division semble inexorable. Il faut donc l'accompagner en proposant un appui pour le boisement des limites parcellaires, des essais sur le pâturage (qui pourraient démontrer que le pâturage naturel est plus rentable que les prairies artificielles) et en général pour trouver des alternatives aux usages productifs intensifs sur le *páramo*. Le principal enjeu serait de réussir à créer un réseau entre toutes les organisations du *páramo* autour de la gestion de la zone communale.
- Pour les communes infracommunautaires, c'est le renforcement de l'organisation communale qui constituerait l'axe d'intervention. Une gestion collective ne peut être plus efficace et durable qu'une gestion individuelle qu'à condition que des mécanismes de contrôle social efficaces soient créés.

Deux ans après le diagnostic, les conflits autour des limites territoriales entre organisations se sont intensifiés. Ils ont empêché la mise en place d'un plan de médiation à grande échelle. Le consortium CICDA-CEDIR attend que se développent de meilleures conditions. Le jeu d'acteurs a peu évolué, même si les conflits territoriaux, en se polarisant autour de la définition de la limite du *páramo* au niveau provincial, ont permis un rapprochement entre toutes les organisations d'usagers directs de la zone de El Tambo pour affronter les organisations paysannes de la province voisine qui envahissent leur territoire. C'est peut-être un premier pas vers la prise de conscience de la nécessité d'une meilleure coordination de la gestion. ■■■

## → LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES FORESTIÈRES: UNE DYNAMIQUE DE COMMUNICATION QUI PREND LE PAS SUR LA TECHNIQUE

Saskia Van Crugten\*

**Deux projets réalisés au Sénégal ont permis à l'ONG ADG d'expérimenter des formules de gestion communautaire des ressources naturelles : le premier, dans la région du Niokolo Koba en zone de rôniers ; le second, dans les mangroves de la réserve de biosphère du delta du Saloum. Ces deux projets avaient pour objectifs de travailler sur l'accompagnement des communautés rurales pour l'amélioration de la gestion de leurs ressources forestières. Un résultat attendu étant très concrètement la production de plans d'aménagement et de gestion de la ressource par les communautés.**

Le projet rônier a été le premier projet de gestion communautaire des forêts d'ADG. Il avait été identifié avec un angle de vue très technique : établir des recommandations en termes de techniques de coupe, d'exploitation, de valorisation des sous-produits etc. Par le biais d'une vulgarisation des résultats des essais faits par le projet et d'un travail de coordination, nous espérions arriver à produire des plans de gestion de la ressource faisant intervenir les administrations, les communautés rurales, les villageois, les artisans etc. Cela allait dans le sens de la volonté de l'État sénégalais d'un transfert des compétences de gestion de la ressource des administrations centrales aux communautés rurales.

Cependant, le projet avait été pensé de façon très mécanique : mettre tout le monde ensemble et se coordonner grâce aux informations objectives fournies par les techniciens du projet. Le profil de ceux-ci était d'ailleurs typique de l'option initiale, des compétences techniques, mais pas vraiment d'animation ou de communication. Le budget était pensé de même avec peu de ressources humaines sur l'animation. Nous nous sommes assez vite rendus compte que cela ne fonctionnerait pas...

### LE POIDS DE L'HISTOIRE

Le projet était prévu sur trois ans avec des objectifs ambitieux qui impliquaient une concertation entre des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de communiquer entre eux et un transfert de responsabilité des uns aux autres qui demandait un vrai changement de mentalité. Une des principales difficultés rencontrées était la méfiance des populations vivant en périphérie du Parc national. Dans un passé encore proche, ces villageois avaient été chassés de leurs villages d'origine parce que ceux-ci étaient situés sur la zone délimitée pour le Parc. C'est la même administration, la Direction des Parcs nationaux (DPN), fonctionnant avec du personnel militaire, qui avait fait déguerpir les villageois et qui, quelques vingt ans plus tard devait être le partenaire principal des communautés pour le transfert de



compétence ; ces mêmes agents qui pouvaient encore verbaliser les coupes illégales pratiquées par les villageois. Ce double rôle de répression et d'accompagnement n'était pas simple à concilier et le poids de l'histoire s'est fait fortement ressentir dans la mise en œuvre du projet. Le projet n'était perçu que comme un outil pour faire passer la pilule de l'administration centrale, éventuellement préparer de nouveaux déguerpissements, identifier les responsables des coupes illégales... Comment dans ce cas aboutir à des plans de gestion concertés sans donner une priorité au rétablissement de la confiance par le temps et la communication ?

Il était trop tard pour repenser complètement l'équipe du projet, mais nous avons essayé de réorienter au maximum les deux techniciens de la DPN affectés au projet vers des fonctions d'animation. Cela impliquait dès lors une formation complémentaire sur des méthodes d'animation, des approches participatives, etc.

Ayant constaté l'impact de l'histoire sur la capacité des communautés à embrayer une dynamique de développement, nous estimons aujourd'hui qu'il aurait été intéressant de travailler sur leur vécu et leur ressenti avant de passer au reste. Cela aurait probablement eu une influence positive sur leur implication dans le projet en termes de capacités à se projeter dans l'avenir, de confiance dans ce que les communautés auraient pu vraiment réaliser et dans ce que les acteurs institutionnels auraient pu faire ou non.

### LE CONTEXTE GÉNÉRAL ET INSTITUTIONNEL

L'approche initiale avait été de valider d'abord les paramètres techniques avant de les diffuser et de lancer la concertation entre acteurs. Ceci nous a amené à consacrer beaucoup trop de temps en début de projet au travail sur le rônier stricto sensu, n'abordant finalement que plus tard les autres besoins des villageois en zone périphérique d'un parc protégé. Ceux-ci étaient notamment :

- les autres ressources forestières que les rôniers dans le milieu naturel considérés par le projet ;
- les contraintes économiques des populations qui nous ont amenés à rechercher des collaborations pour d'autres volets d'intervention à rentabilité plus immédiate que les ressources forestières (par exemple le maraîchage, qui n'avait pas été prévu initialement) ;
- les aspects de renforcement des diverses filières artisanales exploitant le milieu.

\* Coordinatrice d'ADG (Aide au Développement Gembloux). ADG est une ONG qui travaille dans deux secteurs principaux : la formation d'acteurs du développement (thématiques techniques agronomiques et méthodologie de gestion du cycle de projets) et la mise en œuvre de projets de développement rural. Parmi les domaines d'intervention d'ADG, se retrouve la gestion des ressources naturelles.

Cet article fait suite à une interview d'ADG réalisée par le COTA en novembre 2003 sur les aspects de communication dans les projets de gestion communautaire des ressources naturelles.



Parmi les contraintes institutionnelles que nous avons rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet, les conflits de compétence entre institutions locales ont eu une influence importante sur le bon déroulement des activités. En effet, alors que le partenaire opérationnel d'ADG était la DPN, la Direction des Eaux et Forêt (DEFCCS) n'avait pas été incluse dans le montage partenarial initial, pour raison de concurrence entre ces Directions du ministère de l'Environnement. En ayant une approche de gestion communautaire, il a fallu s'intéresser aux territoires des communautés rurales qui dépendaient parfois pour la gestion des ressources naturelles en partie de la DPN, en partie de la DEFCCS. Les deux administrations ont rechigné à travailler ensemble pendant une grande partie du projet. Du fait que la DPN était un des partenaires officiels, les agents de la DEFCCS ont parfois dénigré le projet dans les villages ou essayé de monter des actions concurrentes à la synergie qui aurait dû être recherchée. Ce n'est qu'après de longues séances de concertation qu'un protocole a finalement pu être signé avec la DEFCCS à presque un an de la clôture du projet.

## LE FACTEUR TEMPS

Le cycle de travail et d'observation que le projet et les acteurs locaux peuvent avoir sur des ressources naturelles n'est pas forcément compatible. Par exemple dans le cadre d'un repeuplement forestier, la vitesse de destruction est plus importante que celle de reconstitution ou d'aménagement.

Au lieu de "produire du plan de gestion à tout va comme le font trop souvent d'autres opérateurs actifs dans les régions voisines, nous avons finalement refusé d'aller trop vite pour ne pas se retrouver à les construire sans les populations qui devaient en être les principaux acteurs.

Une rallonge de la durée de mise en œuvre a été obtenue auprès du bailleur de fonds (CE), et nous avons pris le temps de nous concentrer sur la communication et la concertation. L'approbation du bailleur n'était pas acquise a priori car il est de plus en plus rare que des financements soient accordés sur des durées longues et encore moins que des prolongations conséquentes soient consenties. Il a fallu argumenter sur l'aspect "pilote" du projet par rapport aux zones de rônneraies, expliquer que la gestion communautaire ne pouvait pas se faire qu'avec de la technique et du budget, qu'il fallait du temps, notamment du temps de dialogue et d'accompagnement. Fort heureusement, le bailleur nous a compris et nous avons pu obtenir quand même une petite rallonge d'un an, assortie d'objectifs plus réalistes.

Prendre du temps pour l'accompagnement a bien sûr entraîné du retard dans l'élaboration des plans de gestion, mais sans regret de notre côté, car ce qui a été produit in fine correspond à une dynamique réelle. Il faudrait pouvoir continuer le travail entrepris encore sur plusieurs années, mais en tout cas, un dialogue a été amorcé.

## DE L'IMPORTANCE D'UNE BONNE CAPITALISATION

Pour pallier cette prolongation que nous ne pouvions assurer (faute de financement pour une deuxième phase), nous avons essayé de capitaliser au maximum sur toute la durée du projet.

En préparant l'autonomisation du projet, étant conscient que l'administration sénégalaise (DPN) maintiendrait difficilement des ressources en place sans appui extérieur, nous avons contacté un certain nombre d'acteurs présents dans la zone pour assurer au mieux la continuation des activités du projet. En leur transmettant les informations nécessaires, des programmations indicatives et des prévisions budgétaires pour la poursuite du travail d'accompagnement des populations, nous avons tenté de faciliter la reprise de nos activités par d'autres en espérant que la dynamique lancée avec les acteurs locaux concernés par les rônneraies sera poursuivie.

A la fin du projet rônier, nous avons abouti à des protocoles d'accord entre les différents acteurs locaux sur les modes de gestion de surfaces importantes de rônneraies communautaires, au démarrage d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) d'artisans du rônier et à de vraies évolutions quant à la perception de la valeur et de la fragilité de la ressource naturelle par la population ainsi que quant aux actions qu'il leur était possible d'entreprendre.

Nous sommes quand même restés frustrés de constater ces améliorations et de ne pas être en mesure de les accompagner plus longtemps maintenant que la dynamique est lancée, de ne pas pouvoir vérifier si le système peut déjà "tourner tout seul" sur une période significative.



PHOTO : ADG

## LES LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE

Le projet mangrove a démarré en 2002 sur la même ligne de financement que le projet rônier (ligne Forêts tropicales et environnement de la CE). Du côté d'ADG, la réflexion sur notre pratique entamée durant la mise en œuvre du projet rônier a été poursuivie. En essayant de tirer les leçons de notre première expérience sur la gestion communautaire des ressources forestières, nous avons tenté d'améliorer notre démarche. Malgré une problématique similaire, nous avons identifié le projet mangrove dans un milieu différent avec d'autres acteurs, un autre montage partenarial et une approche plus globale. Dans l'ensemble, un travail de communication plus important a également été fait avec différents niveaux d'intervention du projet. Les évolutions d'approche ont principalement concerné :

- *Le choix du partenaire opérationnel principal.* Le partenariat à la base de l'identification du projet était en effet basé sur des

acteurs nongouvernementaux : l'ONG sénégalaise WAAME et les associations belges ADG et "Nature+". Ceci nous a permis : d'intervenir dans un milieu où le partenaire était déjà actif avant le projet et continuera a priori à l'être par la suite, de nous reposer sur un partenaire qui entretenait déjà une relation de confiance avec les populations et d'éviter les méfiances liées aux "doubles casquettes" d'accompagnement et de répression, d'éviter une trop forte concurrence entre administrations (DPN et DEFCCS) puisque aucune d'entre elle n'était plus impliquée que l'autre dans la gestion des activités au quotidien.

- *Le montage institutionnel.* Le projet s'est également attaché dès le départ à obtenir des protocoles de collaboration avec les différentes administrations concernées. Il s'est efforcé de travailler la communication avec ces institutions afin de garantir un bon flux d'information, de la transparence, la mise en valeur du rôle de chacun, etc.
- *L'approche plus globale.* Afin d'éviter de ne s'intéresser qu'au peuplement dominant de la mangrove, le projet a été conçu dès le départ avec WAAME sur base d'un travail de terrain avec les populations. Ceci pour utiliser des stratégies d'approche complémentaires au sein de la problématique globale de gestion du milieu de mangrove. Ainsi, outre des volets plans de gestion, reboisement, techniques de coupe, valorisation du bois etc., d'autres volets ont pris une part au moins aussi importante comme l'ostréiculture, l'apiculture, l'appui au développement de la commercialisation des produits de la mangrove, l'appui à l'organisation des producteurs, l'amélioration des fours de séchage traditionnels...
- *L'accent sur les aspects de communication.* Dès la constitution de l'équipe du projet, les fiches de poste ont été conçues pour une assez grande équipe d'animation/accompagnement à travers les différents volets d'intervention. Le travail de terrain se base beaucoup sur la communication avec les populations cibles et leurs représentants. En plus des méthodes participatives utilisées, y compris pour l'établissement de la cartographie nécessaire à la conception des plans de gestion (PRA mapping), des réunions de concertation, de restitution et d'échange sont fréquemment organisées afin que les villageois et les conseils ruraux participent à toutes les phases de l'élaboration et de la réalisation du programme. De nouveaux outils font leur apparition, comme le fait de faire appel à des compétences comme des troupes de théâtre ou des dessinateurs locaux pour lancer le dialogue au sein des communautés rurales. Un important volet d'ERE (Education relative à l'environnement) prend place avec les différentes catégories de la population (y compris les enfants). Il y a un gros volet de mise en relation des différents acteurs et niveaux d'intervention avec un objectif opérationnel (production de plans de gestion) pour lequel la communication sert d'outil. Cependant la communication est aussi une finalité en soi puisque le projet doit faire en sorte que les gens se rencontrent, se (re)connaissent et développent des structures de dialogue, susceptibles de se transformer à l'avenir en structures de concertation et de planification.

Les progrès de cette approche sont déjà visibles. Certains villages se lancent spontanément dans des reboisements, sans aide ou incitation particulière du projet. Des techniques améliorées se diffusent pratiquement seules comme les guirlandes de captage ostréicoles. En termes de dialogue entre acteurs, il est difficile de sentir déjà où se trouve la part d'impact du projet.



Le delta du Saloum a en effet cette particularité d'avoir toujours été une zone de résistance. La population y est déjà plus habituée à prendre la parole et à défendre son point de vue qu'au Niokolo Koba. Par ailleurs, elle n'a pas eu à souffrir de déguerpissements massifs. Ces facteurs influencent sûrement positivement la réactivité de la population vis-à-vis du projet.

Tout ceci n'a pas empêché que le bailleur pose des exigences en termes de production de plans de gestion, ce qui a maintenu la contrainte de temps que nous avons rencontrée dans le projet rônier. Même si la dynamique "accroche" plus, il lui faut du temps. A titre d'exemple, un projet de gestion communautaire des ressources naturelles en Gambie a été poursuivi pendant 15 ans par la GTZ pour aboutir aujourd'hui à des résultats tout à fait probants en matière de conception et d'utilisation de plans de gestion par les communautés rurales. C'est un projet qui s'est d'abord appuyé sur la dynamique communautaire avant d'introduire les éléments techniques relatifs aux plans de gestion. Il y a sur ce point un enjeu important à défendre auprès de nos bailleurs de fonds : la possibilité d'accéder à des durées de financement réalistes par rapport aux dynamiques de gestion communautaire des ressources naturelles que nous sommes sensés accompagner.

Un élément est malheureusement clairement ressorti des deux expériences : ce sont les populations dont l'environnement est le plus sévèrement dégradé qui sont susceptibles d'embrayer le plus vite sur une dynamique de gestion durable de leurs ressources naturelles. Il faut faire en sorte que cette dynamique puisse s'installer avant que les dégradations ne soient irréversibles. ■■

## → LES RÉPONSES CITOYENNES AUX CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS : LE CAS DE ACORD DANS LES PAYS DU SAHEL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Mamadou GOÏTA\*

**Plusieurs interrogations persistent de nos jours quant aux instruments et institutions légales (juridico-politiques) mises en place pour prévenir et gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il semble opportun de faire le point sur la question de la prévention et de la gestion de ces conflits dans la perspective d'un partenariat multi-acteurs, multi-spatial et multidimensionnel afin d'ébaucher les pistes d'actions mieux adaptées aux défis actuels et futurs.**

agriculteurs eux-mêmes. Dans certains pays, la nouvelle réorganisation ou réforme agraire et foncière n'a pas résolu le problème de la gestion dualiste du foncier (gestion traditionnelle et gestion modern). De plus, profitant des phases de transition dans la matérialisation de nouvelles lois, certains acteurs cherchent à s'emparer du maximum de ressources. Tous les pays de la région sont touchés par ces problèmes, mais ce sont ceux qui couvrent le plus d'espaces incultes qui en pâtissent surtout. La plupart du temps, les facteurs qui déclenchent et entretiennent ces conflits sont :



PHOTO : COTA

Dans les pays du Sahel en Afrique de l'Ouest, malgré l'existence d'autres défis majeurs du développement qui ne parviennent pas à être pris en charge de façon responsable, très peu de zones sont épargnées par les conflits. Instables, les politiques de développement ont du mal à se positionner sur les questions de coexistence pacifique entre les différentes couches socio-professionnelles, notamment entre les agriculteurs et les éleveurs dans les zones pastorales où les ressources sont très limitées. Depuis la période des indépendances au début des années 1960, les conflits, souvent très violents, ont fait payer un lourd tribut non seulement aux acteurs et actrices eux-mêmes prenant part directement aux conflits mais également aux populations dont la survie et les moyens de subsistance en subissent les répercussions.

### LES CONFLITS FONCIERS

La diminution progressive des espaces de culture, de pâturage, de pêche... a fortement contribué à dégrader les relations entre différents groupes socioprofessionnels. C'est ainsi que les conflits prolifèrent entre éleveurs et agriculteurs et entre

- la course effrénée des populations pour l'utilisation des ressources (notamment la terre, l'eau et les zones de pâturage suite à la dégradation progressive de ces ressources) ;
- la mauvaise gouvernance politique, économique et sociale des Etats qui ne proposent pas de politiques sectorielles cohérentes pour favoriser une meilleure exploitation des ressources à travers la création des espaces concertés d'échanges entre les différentes familles d'acteurs socioéconomiques et politiques ;
- la construction ethnocentrique de certains pays de la sous-région avec la prédominance des coutumes traditionnelles qui ont des difficultés à trouver leur place dans les dynamiques actuelles des lois foncières ;
- les actions des intervenants extérieurs (ONG, Etat, autres) qui ont du mal à organiser les espaces de concertation et de conciliation entre les différentes familles d'acteurs avant, pendant et après les initiatives d'aménagement dans différentes zones souvent abandonnées mais qui deviennent des objets d'enjeux après leur mise en valeur ;
- le taux d'analphabétisme assez élevé des populations ;
- la grande faiblesse de la société civile ne lui permettant pas de jouer pleinement son rôle d'interface ;

\* Socio-économiste du développement, Ingénieur en gestion des systèmes de formation, Directeur Régional Sahel 1 (ACORD).

- la pauvreté massive au sein des populations les rendant très susceptibles face à l'émergence de certains acteurs ;
- la faiblesse des systèmes judiciaires pour trouver des solutions définitives en termes de conciliation aux nombreux conflits que leur sont soumis.

D'autres facteurs tels que les catastrophes naturelles (sécheresse, désertification, famines), la pandémie du SIDA, le poids de la dette, l'exploitation abusive des ressources des pays par des acteurs extérieurs en complicité avec les nationaux, l'inégalité des termes de l'échange, etc. ont aggravé la situation et ont contribué à instaurer des obstacles majeurs au développement. Il est donc inévitable et indispensable d'agir dans le conflit pour agir dessus, en traiter les conséquences bien sûr mais s'attaquer aussi à leurs causes.

## UNE TRIPLE LOGIQUE DE CONFLIT

Il existe généralement trois types de conflits :

- des conflits de **besoins matériels** liés généralement à la course pour l'accès aux ressources naturelles, minières...
- des conflits **d'intérêts** qui se déroulent autour de la recherche du **pouvoir** ;
- des conflits de **valeurs** qui trouvent leurs fondements dans les croyances, les référentiels culturels... Il s'agit des conflits ethniques, des conflits religieux...

La difficulté majeur de travailler dans la transformation des conflits entre agriculteurs et éleveurs réside dans le fait qu'ils se situent très souvent (mais pas toujours) dans les trois logiques en même temps. Cette transversalité rend difficile toute analyse des causes profondes et surtout les relations entre les différents acteurs individuels et collectifs qui sont parties prenantes. Travailler sur la prévention et la gestion des conflits aujourd'hui en Afrique de l'Ouest suppose de contribuer aux profonds changements dans les politiques, les structures, les façons de faire des populations et les formations initiées à différents niveaux.

La vague actuelle des processus de démocratisation et des politiques de décentralisation en Afrique de l'Ouest ainsi que les défis de transformation et d'adaptation qu'elles posent aux différents acteurs du développement, de la gouvernance du niveau local au niveau régional, est peut-être une opportunité à saisir pour effectuer les réformes nécessaires.

Encore faut-il ne pas se perdre dans une instrumentalisation des mécanismes qui conduise à "considérer les moyens comme une fin".

## LA SOCIÉTÉ CIVILE

Parler de la société civile et des conflits entre agriculteurs et éleveurs au Sahel nécessite de parler de façon globale du rôle et de la place de cette société civile dans le développement actuel des Etats. Bien que cette optique d'analyse ne soit pas l'objet de cet article, certaines questions restent fondamentales en ce moment :

- Les OSC (organisations de la société civile) sont-elles suffisamment prêtes pour contribuer efficacement et avec efficacité à la construction d'une paix durable entre agriculteurs et éleveurs dans les pays du Sahel ?
- Qu'est-ce qu'elles ont pu faire jusque-là pour prévenir ou résoudre les conflits passés ?
- Occupent-elles tous les espaces ouverts pour contribuer à la construction d'une paix durable entre les acteurs ?

Les réponses ne sont pas simples car elles varient d'un pays à l'autre et dépendent de plusieurs facteurs endogènes et exogènes. Cependant, certaines tendances "régionales" se dégagent qu'il est important de mettre en exergue.

## PROGRAMME D'APPUI À L'ÉMERGENCE D'UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Confrontée aux différents conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les pays de l'Afrique de l'Ouest au même titre que les autres acteurs, ACORD, en tant qu'organisation de la société civile, a pris plusieurs initiatives pour tenter d'apporter sa contribution à la recherche de solutions. Ces initiatives sont multiples et dépendent des types de conflits. Elles ont permis dans certains cas de trouver les solutions idoines à certains conflits aussi bien à l'intérieur des espaces nationaux que dans des situations transfrontalières.

Longtemps ACORD a travaillé sur les conséquences des problèmes et cela de façon isolée à l'intérieur des espaces nationaux et même souvent plus réduits. Après deux années de réflexion, elle a construit un programme régional intitulé "programme d'appui à l'émergence d'une citoyenneté active dans les pays du Sahel"<sup>1</sup>. Ce programme s'articule autour de cinq thèmes majeurs<sup>1</sup>. La prévention et la gestion des conflits y occupent une place prépondérante. L'analyse du contexte a amené l'organisation à redéfinir son échelle de programmation pour mettre en lien les différents enjeux. Les questions comme les conflits dépassent de loin les frontières. Les processus de décentralisation en cours et le développement du concept de "Pays frontières" constituent entre autres des éléments importants de justification pour pareille approche.

De manière spécifique, la démarche d'ACORD vise à développer des compétences locales et à donner aux bénéficiaires et aux partenaires la possibilité d'analyser leur expérience dans et sur les conflits afin de la partager à un niveau plus large. Grâce à ce processus, ACORD encourage la participation des communautés, les aide à s'interroger, à analyser et à articuler clairement leur perception de la situation et des solutions depuis leurs propres perspectives. Les communautés locales en particulier sont responsabilisées à tous les niveaux et dans toutes les interventions liées aux conflits afin que leurs préoccupations, leurs besoins et leurs opinions par rapport au contexte spécifique de ces conflits soient pris en compte. Une telle option leur a permis dans bien des cas de défendre elles-mêmes leurs droits.

La nouvelle approche de travail d'ACORD dans les conflits et sur les conflits ne consiste pas seulement à "fournir des services" mais également à "susciter un changement" en vue d'une paix "durable" et consensuelle.

ACORD travaille sur les questions de conflits depuis plusieurs années. Ses initiatives consistent pour l'essentiel dans l'organisation de colloques, d'activités d'étude et de recherche-action, de rencontres intercommunautaires destinées à créer des conditions de dialogue inter et intragroupe dans une logique de gestion ou de prévention des conflits, d'ateliers de formations multi-acteurs, de programmes pastoraux régionaux avec d'autres organisations pour traiter les questions spécifiques relatives à la gestion de la transhumance et des questions foncières et pour contribuer aux débats sur la coexistence entre les agriculteurs et les éleveurs.

<sup>1</sup> Les autres composantes sont : Décentralisation et gouvernance, Moyens d'existence, Equité genre, le VIH/SIDA. La recherche-action, le plaidoyer sont des outils d'accompagnement des axes thématiques et géographiques.



PHOTO : COTA

Des initiatives sont prises afin de contribuer à l'élaboration de codes pastoraux là où il n'en existe pas ou pour modifier les plus lacunaires. Des études comparatives sont encore en cours pour permettre d'avoir des apprentissages mutuels et d'envisager une approche régionale de la question des codes pastoraux.

En collaboration avec les Commissions Nationales de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNPAL) mises en place dans les différents pays de la CEDEAO, ACORD s'intéresse également à la question de la "prolifération des armes légères".

Les différentes actions entreprises ont permis d'avoir des résultats importants mais certaines faiblesses demeurent et cela en lien avec la nature et le niveau de la société civile (ou même des sociétés civiles) dans la sous-région.

### UNE GRANDE FAIBLESSE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA DIMENSION "PRÉVENTION" DES CONFLITS

La société civile a encore beaucoup de mal à affirmer son indépendance vis-à-vis des autres acteurs. Son niveau d'information est généralement insuffisant, de même que son niveau de professionnalisme sur les questions liées aux conflits. Les conditions de création d'une synergie d'action entre ses membres et avec les autres acteurs ne sont pas réunies.

Une des grandes faiblesses de la société civile sur les questions de conflit reste aujourd'hui la mise en œuvre d'actions pertinentes sur la dimension prévention. Cette faiblesse est assez importante car elle limite la portée des actions entreprises et donne une forme ambiguë à son intervention quand les crises qu'elle aurait pu éviter éclatent. Il est dès lors nécessaire d'approfondir la réflexion sur les mécanismes, les démarches et les outils de prévention des conflits. La constitution de réseaux forts sur la base d'un engagement "sincère" peut contribuer à sortir de cette impasse.

### QUAND LES CONFLITS DEVIENNENT UNE AGR (ACTIVITÉ GÉNÉRATRICE DE REVENUS) AUSSI BIEN POUR LES OSC QUE POUR LES PARTENAIRES FINANCIERS

A l'instar du SIDA et de la décentralisation, les conflits sont devenus de nos jours une activité génératrice de revenus pour plusieurs organisations de la société civile ouest africaine et leurs partenaires du Nord. Il est évident que la recherche d'une survie institutionnelle est très souvent à l'origine d'une telle orientation et elle nuit à la crédibilité des OSC dans les espaces de dialogue mais aussi en face des protagonistes des conflits.

### QUAND LES CONFLITS INSTITUTIONNELS DES OSC EMPÊCHENT LES CONFLITS DE SE RÉSOUDRE

Un autre problème non moins important reste les querelles internes entre les OSC travaillant sur les questions de conflits empêchant ainsi l'utilisation des voies adéquates pour trouver des solutions durables aux conflits latents ou déclarés. Les jeux d'intérêts, les jeux et enjeux de pouvoir dans l'environnement institutionnel contribuent à exacerber les crises déjà persistantes dans les différents pays.

### COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

Pour favoriser une plus grande incidence des actions actuelles de tous les acteurs sur les conflits, il importe de mettre l'accent sur :

- La restauration de la légitimité de l'Etat et des OSC en Afrique de l'Ouest pour que ces deux acteurs puissent contribuer aussi bien de façon efficace à la prévention des conflits qu'à leur transformation dans les cas où ils surviennent.



PHOTO : COTA

- Une réduction sensible de l'exclusion sociale à travers la réalisation d'actions de développement qui prennent en compte les couches pauvres et celles qui sont socialement exclues. Les zones pastorales doivent constituer des espaces de préoccupations à cet effet. La capacité d'analyse de l'exclusion sociale doit être développée pour permettre de bâtir des programmes cohérents de réduction de l'exclusion sociale et de la pauvreté.
- Une organisation et un renforcement "sincère" de la société civile dans sa diversité et dans sa complexité socio-institutionnelle pour agir dans une logique de transformation des conflits.
- La résolution des problèmes d'impunité dans tous les domaines de la vie socio-économique, politique, culturelle qui est à l'origine de beaucoup de frustration des groupes socio-professionnels.
- Le renforcement de la réconciliation intergroupe et intragroupe dans les pays où les conflits fonciers ont eu lieu et ont pu être maîtrisés à travers les médiations ou les arbitrages.
- La consolidation des assises économiques des pays et des régions pour les rendre moins dépendants de l'extérieur dans l'utilisation des ressources.
- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement "partagées" (notamment de politiques pastorales presque inexistantes dans beaucoup de pays) qui prennent en compte les défis majeurs des acteurs et actrices concernés. Ces défis concernent notamment la gestion des parcours pastoraux, des zones de pâturages, les aménagements agricoles...
- La consolidation de l'intégration régionale et l'application stricte des textes en vigueur surtout dans la composante "sécurité et paix".
- L'ouverture des espaces de prévention et de gestion des conflits de la CEDEAO aux OSC pour assurer une plus grande pérennité des acquis de négociation.
- Développer une capacité "avérée" d'alertes précoces des conflits et mettre en place des dispositifs et mécanismes de partage des informations sur les conflits. ■■

## → LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU SOUROU : AVANT QUE LA RIVIÈRE NE DISPARAISSE ...

Francis Rosillon\*

**Dans le cadre de la politique de coopération décentralisée menée par le ministère de la Région wallonne (DGRE - DRI), quatre communes du bassin de la Semois (Etalle, Arlon, Bouillon et Vresse) ont mandaté la FUL (désormais, intégrée au Département Environnement de l'ULG) en vue de coordonner un projet de contrat de rivière au Burkina Faso. L'objectif consiste à s'inspirer de la méthodologie wallonne de contrat de rivière pour l'adapter aux réalités de la vallée du Sourou<sup>1</sup>...**

- et enfin, quelques ONG et organismes internationaux actifs dans la région (SPONG, UICN, Fondation Nature et Vie, CILSS, ...).

### UNE RIVIÈRE EN VOIE DE DISPARITION ...

Certains responsables burkinabés du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie ainsi que des ONG locales estiment que si aucune mesure n'est prise, dans un délai de 15 à 20 ans, la rivière Sourou perdra son statut actuel de cours d'eau permanent. Mais comment une rivière peut-elle disparaître en si peu de temps ?



PHOTO : FRANCIS ROSILLON

Le projet vise à tester ce mode de gestion contractuelle de l'eau en tant qu'un des instruments de mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification au Burkina Faso (PAN-LCD), en lien avec les Plans Locaux de Développement (PLD). Localement, la coordination est relayée par la COPROD (Convention pour le développement durable), une ONG burkinabé.

Cette première expérience, actuellement en cours, s'étend sur une période de trois ans (2003-2005). Elle s'appuie sur un vaste partenariat constitué de :

- divers représentants institutionnels (MRW-DGRNE pour la partie wallonne, Ministère burkinabé de l'Environnement et du Cadre de vie et services décentralisés de la province du Sourou, services du Haut commissaire du Sourou et des Préfectures, Communes wallonnes concernées, Collectivités locales du Sourou) ;
- des représentants d'usagers de l'eau (pêcheurs, producteurs agraires, piroguiers, ...) et associations locales ;

Aux conditions climatiques peu favorables à la fourniture constante d'eau, s'ajoutent les pressions humaines qui peuvent accélérer les processus de désertification. Par le passé, dans le but d'accroître la productivité agricole de la vallée, des vannes barrages ont été érigées dans le lit du cours d'eau. Une montée du niveau des eaux devait permettre de nouvelles possibilités d'irrigation. Les eaux ont aussi envahi la forêt-galerie naturelle bordant le fleuve. Constituée d'essences forestières ne supportant pas l'inondation, cette forêt a finalement disparu complètement pour laisser en place un sol dénudé. Lors de chaque saison des pluies, des phénomènes d'érosion provoquent l'exportation de terre et sable vers le lit de la rivière. L'ensablement et le comblement progressifs du lit entraînent une diminution de la hauteur d'eau, ce qui à terme signifie la disparition du cours d'eau...

### UN DÉMARRAGE QUI PREND DES ALLURES DE FÊTE ...

9 mai 2003, Guédougou, village au bord du fleuve Sourou... Une effervescence inhabituelle règne dans le village. Dès le matin, des centaines de personnes rejoignent le hangar de la coopérative locale de producteurs dans lequel se déroule le lancement officiel du projet de contrat de rivière. Représentants des ministères concernés et de la Région wallonne, services

\* ULG – Département en Environnement, 6700 ARLON, f.rosillon@ulg.ac.be sur L'LAN (www.landaction.org)

<sup>1</sup> Au Burkina Faso, le SOUROU porte le nom de "fleuve" alors qu'il est en fait un affluent du Mouhoun (anciennement la Volta noire) qui aboutit dans le plus grand lac artificiel du monde, le lac Volta, avant de se déverser dans le golfe de Guinée.

décentralisés du Cadre de Concertation Technique Provincial, préfets du Sourou, chefs de village, représentants des producteurs, diverses ONG : au total, plus de mille personnes ont assisté au lancement de ce projet.

La mise en œuvre dépend beaucoup du dynamisme de la cellule de Coordination locale, la COPROD, qui a réalisé un important travail de sensibilisation au démarrage, puis qui a pris en charge dans des conditions matérielles parfois difficiles l'animation et la coordination de ce vaste réseau.

Les étapes de la méthodologie utilisée se résument comme suit :

1. Initialisation du projet : campagne de sensibilisation, mise en place des comités de rivière.
2. Elaboration du contrat de rivière : diagnostic participatif, définition d'un programme d'actions de restauration, engagement des acteurs locaux.
3. Mise en œuvre du programme d'action : réalisation d'actions démonstratives.
4. Suivi-évaluation : bilan par le comité de rivière, séminaire de restitution au Burkina et en Wallonie.

## PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES, PREMIERS RÉSULTATS

Que faire ? Face à ce vaste problème, les solutions de médiation ne sont pas évidentes. Un projet de réinstallation de la forêt-galerie en bordure du fleuve afin de réduire l'érosion des sols est en cours de démarrage. Cette action, coordonnée par la COPROD, avec la collaboration de nombreux partenaires engagés dans le futur contrat de rivière, devrait devenir une des actions phares de ce contrat. Projet ambitieux, mais qui ne pourra se concrétiser qu'avec l'appui de toutes les forces vives de la vallée regroupées dans une démarche solidaire et participative, à l'instar du modèle wallon de contrat de rivière.

Autre exemple du potentiel de ce type de cadre de concertation, des pêcheurs maliens ont pris contact avec le contrat de rivière en vue de régler les tensions existant autour de la pêche dans la zone frontalière du fleuve.

Les inventaires élaborés dans le cadre des travaux préparatoires ont aussi servi de base à un vaste travail "d'amélioration des connaissances locales" pour la population et les institutions de la région. En effet, la richesse des milieux non-dégradés, les notions de bassin versant, d'amont et d'aval et toutes leurs implications concrètes ont fait l'objet de nombreux débats et permettent la mise en place d'une concertation mieux informée et plus réaliste.

## ASPECTS POSITIFS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Retenons la forte mobilisation qui a caractérisé toutes les étapes parcourues jusqu'à présent, allant de pair avec un fort appui de la part des acteurs concernés à tous les niveaux. La COPROD, ONG burkinabé, a su cadrer la dynamique naissante dans le contexte local, complexe et vaste.

La démarche est en effet originale au Burkina, et suscite l'intérêt de la CILSS comme un moyen de participer à la lutte contre la désertification. L'approche transversale et pluridisciplinaire (aspects environnementaux, socio-économiques, culturels, fonciers, juridiques), l'amélioration des connaissances grâce au diagnostic participatif et la prise de conscience des usagers et des populations locales de la problématique du Sourou sont des bases solides sur lesquelles des solutions durables pourront être progressivement mises en place.

Enfin, l'étroite relation du projet avec les autres politiques nationales et le souhait d'inscrire la démarche dans un cadre légal sont aussi des facteurs positifs.

Mais tout ceci ne s'est pas fait sans efforts et de nombreuses questions, de nombreux problèmes et défis se posent encore. L'étendue du territoire couvert n'est pas des moindres (16.000 km et 190.000 habitants...), surtout si cela est mis en parallèle avec la faiblesse des moyens initialement prévus et la durée (assez courte) de trois ans. Divers contacts fructueux et les premiers résultats positifs devraient favoriser de nouveaux investissements dans le projet.

En outre, ce vaste territoire n'est parcouru que par quelques cours d'eau permanents, le stress hydrique est important et les notions de bassin versant et de rivière sont donc peu évidentes pour la population locale.

Enfin, l'intégration de cette démarche avec la politique d'irrigation (qui prévoit encore de nouveaux barrages) sera difficile, mais gageons que les premiers contacts positifs entre contrat de rivière et responsables de la politique d'irrigation devraient permettre des avancées intéressantes en la matière. Gagner la confiance de tous les acteurs est en effet primordial pour que l'approche "contrat de rivière" donne la mesure de ses moyens.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'approche contrat de rivière devrait permettre d'améliorer l'accès à l'eau et sa gestion dans une région soumise à un stress hydrique permanent tout en respectant les potentialités des ressources en eau. La démarche représente un moyen de lutter contre la désertification et la pauvreté.

Quant aux perspectives, elles sont plus qu'intéressantes : un contrat de rivière transfrontalier pourrait être mis en place avec le sous-bassin côté Mali et l'intégration avec les PAGIRE (Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau) et GIRE Volta en préparation.

Le contrat de rivière, s'il gagne le défi d'être reconnu comme outil de gestion intégrée et participative de l'eau à l'échelle de tout le sous-bassin, pourra aussi ouvrir la voie vers un plan de sous-bassin. ■■■



# chronique de livres

## [ RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE ]

*Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).*

### GESTIÓN SOCIAL DE LOS RECURSOS NATURALES Y TERRITORIOS

SEXTON D.  
RURALTEC, CICDA, NOGENT-SUR-MARNE, 2003, 267 P.

### SOCIÉTÉS RURALES ET ENVIRONNEMENT, GESTION DES RESSOURCES ET DYNAMIQUES LOCALES AU SUD

ROSSI, G. LAVIGNE DELVILLE, P. ET NARBEBURU, D.  
KATHALA, REGARDS, GRET, PARIS, 1998, 402 P.

COTE : COTA : 121-ROS-S

### MANAGING NATURAL RESOURCES FOR SUSTAINABLE LIVELIHOODS

POUND, B. SNAPP, S. MC DOUGALL, C. BRAUN, A.  
EARTHSCAN, LONDRES, 2003, 252 P.

COTE : COTA : 121-POU-M

### LA GESTION INTERCOMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES

HAUTCOEUR, F.  
GTZ/ECO/IRAM, ESCHBORN, 2001, 172 P.

COTE : COTA : 121-HAU-G

### GESTION CONCERTADA DE RECURSOS Y DESARROLLO LOCAL

CICDA  
IN RURALTEC N°18, 1998, P.1-339

COTE : COTA : 121-CIC-G

### CULTIVER LA PAIX : CONFLITS ET COLLABORATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

BUCKLES, DANIEL  
CRDI, OTTAWA, CANADA, 2001, 313 P.

COTE : COTA : 139-BUC-C

### LA GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES

BORRINI-FEYERABEND, G. TAGHIFARVAR, M. NGUINGUIRI, J.C.  
NDANGANG, V.  
GTZ/UICN, ESCHBORN, 2000, 95 P.

COTE : COTA : 121-BOR-G

### UN DROIT À INVENTER : FONCIER ET ENVIRONNEMENT DANS LE DELTA INTÉRIEUR DU NIGER

BARRIÈRE, OLIVIER ; BARRIÈRE, CATHERINE  
IRD, PARIS, 2002, 474P.  
COLL. : A TRAVERS CHAMPS

### COTE : COTA : 121-BAR-D LA VALLÉE DU SOUROU : GENÈSE D'UN TERRITOIRE HYDRAULIQUE DANS L'AFRIQUE SOUDANO-SAHÉLIENNE

BERTHEMONT, JACQUES ; FAGGI, PIERPAOLO ; ZOUNAGRANA, TANGA PIERRE  
HARMATTAN, PARIS, 2003, 230 P.

COTE : COTA : 312-BET-V

### GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES EN ZONES INONDABLES TROPICALES

ORANGE, DIDIER ; ARFI, ROBERT ; KUPER, MARCEL ; MORAND, PIERRE ; PONCET, YVELINE  
IRD, PARIS, 2002, 987 P.

COLL. : COLLOQUES ET SÉMINAIRES  
NOTE : SÉMINAIRE INTERNATIONAL, BAMAKO, 20-23 JUIN 2000, PALAIS DES CONGRÈS

COTE : COTA : 121-ORA-G

### GENRE ET GESTION DES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES À NIORO DU SAHEL, AU MALI

HAMILTON, LUCY ; DAMA, ALY IIED, LONDRES, 2003, 32 P.  
COLL. : DOSSIER, N°116

COTE : COTA : 121-HAM-G

### CONFLITS ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

MATIRU, V.  
FAO, ROME, 2001, 20 P.

COTE : COTA : 121-FAO-C

### GESTION DES CONFLITS SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES. EST-ON SORTI DE L'AUBERGE ?

PENDZICH, CHRISTINE  
ARBRES, FORÊTS ET COMMUNAUTÉS RURALES, 1995, N°7; MARS 1995; 31-37

DISPONIBLE AU COTA

### LA GESTION DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS COLLECTIFS À L'AUBE DU XXIÈ SIÈCLE : ENJEUX, PROBLÈMES, DÉMARCHES

GARIN, PATRICE ; LE GAL, PIERRE-YVES ; RUF, THIERRY  
CIRAD, MONTPELLIER, 2002, 280 P.

COTE : COTA : 423.2-GAR-G

### ENVIRONMENT CONFLICT MANAGEMENT : AN ENVIRONMENTAL POLICY INSTRUMENT IN DEVELOPING COUNTRIES

HAMACHER, W.  
GTZ, ESCHBORN, 1996, 40 P.

COTE : COTA : 120-HAM-E

### DES SOLS ET DES HOMMES : RÉCITS AUTHENTIQUES DE GESTION DE LA RESSOURCE SOL

LAHMAR, RABAH  
EDITIONS CHARLES LÉOPOLD MAYER, PARIS, 1998, 117 P.

COTE : COTA : 420-LAH-S

### APPROCHES SOCIALES DE L'IRRIGATION ET DE LA GESTION COLLECTIVE DE L'EAU : DÉMARCHES ET EXPÉRIENCES EN FRANCE ET DANS LE MONDE

OUVRAGE COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DE : ANNE RIVIÈRE-HONEGGER, THIERRY RUF  
CNRS, MONTPELLIER, 2000, 230 P.

COTE : COTA : 300-CNR-A

### GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES EN ZONES INONDABLES TROPICALES

ORANGE, DIDIER ; ARFI, ROBERT ; KUPER, MARCEL ; ET AL.  
IRD, PARIS, 2002, 987 P.  
NOTE : SÉMINAIRE INTERNATIONAL, BAMAKO, 20-23 JUIN 2000, PALAIS DES CONGRÈS

COTE : COTA : 121-ORA-G

### GESTION AGROBIOLOGIQUE DES SOLS ET DES SYSTÈMES DE CULTURE – TOMES 1 ET 2

RASOLO, FRANÇOIS ; RAUNET, MICHEL  
CIRAD, MONTPELLIER, 1999, 321 P.

COTE : COTA : 420-RAS-G ET 420-RAS-G(2)

## [ NOUVELLES ACQUISITIONS ]

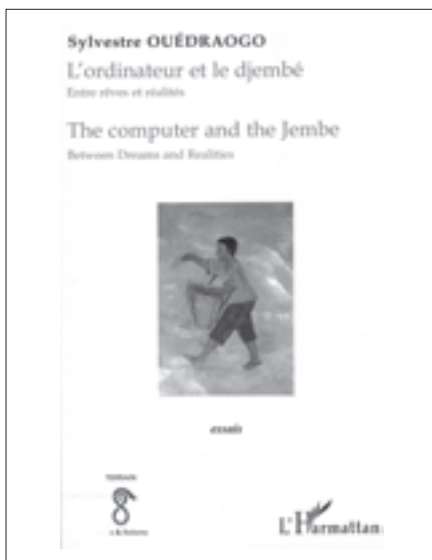
*Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande [bibliotheque@cota.be](mailto:bibliotheque@cota.be)). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.*

*Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.*

L'ORDINATEUR ET LE DJEMBE : ENTRE REVES ET REALITES. ESSAIS SYLVESTRE OUÉDRAOGO  
L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 255 P.  
(COLL. RÉCITS ET FICTIONS)  
RÉF. COTA : 160-OUE-O

DANS CET ESSAI SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC) APPLIQUÉES EN AFRIQUE, L'AUTEUR PLAIDE POUR UNE CONQUÊTE AFRICAINE DE CES TECHNOLOGIES DE POINTE. À PARTIR DE SON EXPÉRIENCE D'ANIMATEUR ET DE PÉDAGOGUE, IL S'INTERROGE SUR L'ADAPTATION DES OUTILS MODERNES À L'AFRIQUE TELLE QU'ELLE EST. CE N'EST PAS UN PLAIDOYER POUR

# chronique de livres



CHOISIR ENTRE L'ORDINATEUR OU LE DJEMBÉ, MAIS ENTRE L'UN ET L'AUTRE, CAR L'AFRIQUE NE SAURAIT MARCHER QUE SUR CES DEUX JAMBES : LA TRADITION ET LA MODERNITÉ. L'OUVRAGE EST COMPOSÉ D'ANALYSES ET D'HISTORIETTES SOUVENT COCASSES SUR L'INFORMATIQUE EN AFRIQUE.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
**5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

**LES MEDIAS FACE A LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT-NATION EN AFRIQUE NOIRE : UN DEFI QUOTIDIEN AU CAMEROUN.**

**TOME 1**  
 VINCENT SOSTHÈNE FOU DA  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 179 P.  
**RÉF. COTA : 163-FOU-M**

A PARTIR DU CAS PARTICULIER DU CAMEROUN, L'AUTEUR ÉTUDIE EN AMONT L'APPORT DES MÉDIAS DANS L'ÉMERGENCE DE L'IDENTITÉ NATIONALE. IL INTERROGE SUCCESSIVEMENT LES MÉDIAS SUR LEUR CONTRIBUTION ACTIVE ET/OU PASSIVE À LA NAISSANCE D'UN ÉTAT-NATION AU CAMEROUN AFIN DE COMPRENDRE LES CAUSES DU DYS-FONCTIONNEMENT ET LES RAISONS DE LA DYNAMIQUE DES ÉTATS-NATIONS ISSUS DE LA DÉCOLONISATION. EN S'APPUYANT SUR LES MÉDIAS, L'AUTEUR ESTIME QUE LA COMMUNICATION EST UN NOUVEAU PARADIGME QUI MOBILISE, INQUIÈTE ET SÉCURISE. IL LUI SEMBLE ALORS IMPORTANT QU'UNE ÉTUDE DE L'ÉTAT-NATION AU SUD DU SAHARA MÉRITE DE S'Y APPUYER, LES MÉDIAS ÉTANT "LES INSTANCES DE SOCIALISATION DE MASSE LES PLUS IMPORTANTES DES TOUTES LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES".

**DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

**POUR LA SURVIE DE L'O.N.U. : ALIMENTATION ET AGRICULTURE FACE A LA MONDIALISATION. LETTRE OUVERTE A SES UTILISATEURS**



MAHAMADOU MAÏGA  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 226 P.  
 (COLL. : ETUDES AFRICAINES)  
**RÉF. COTA : 111-MAI-P**

CONTRIBUANT À L'HISTOIRE ET À LA COMPRÉHENSION DE LA FAO, L'OUVRAGE SOUTIENT QUE POUR RÉALISER SES OBJECTIFS, LA FAO DEVRAIT SE RÉFORMER À L'HORIZON 2009. CECI IMPLIQUERAIT QUE LES PRÉROGATIVES AGRICOLES DE L'OMC SOIENT RESTITUÉES À LA FAO, QUE CELLES DE LA FAO SOIENT PLUS ÉQUILIBRÉE AU PROFIT DE SES NOMBREUX PAYS MEMBRES DU SUD, QUE CES DERNIERS CONTRIBUENT DAVANTAGE À SON BUDGET ET QUE LES PAYS DU NORD EN RÉDUISENT RELATIVEMENT LEUR PART. CECI METTRAIT FIN À LA TROP GRANDE EMPRISE DES PAYS DU NORD SUR LA POLITIQUE DE LA FAO, LUI PERMETTRAIT DE DEVENIR L'ENCEINTE VÉRITABLE DE DISCUSSION ET DE RÉOLUTION DÉMOCRATIQUE DES PROBLÈMES AGRICOLES MONDIAUX ET RÉGIONAUX AU DELÀ DE LA MONDIALISATION, ET DE CONTRIBUER À LA RÉALISATION DU DROIT À LA NOURRITURE DANS UNE APPROCHE QUALITATIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE PARTENARIAT VRAI QUI PRÉSERVE LA VIE DE MILLIONS DE PAYSANS ET DE FERMIERS DU NORD ET DU SUD.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

**LES TENSIONS SUR L'ACTIVITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST : UNE APPROCHE COMPARATIVE NORD-SUD**

ROLAND GUILLON  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 127 P.  
 (COLL. : ETHIQUE ÉCONOMIQUE)  
**RÉF. COTA : 114-GUI-T**

L'AUTEUR NOUS LIVRE ICI UNE ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE ET COMPARATIVES DES TENSIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. IL RAPPELLE D'ABORD UN CERTAIN NOMBRE DE SPÉCIFICITÉS LOCALES OU RÉGIONALES POUR INTRODUIRE PLUSIEURS TRAITS LIÉS À L'ACTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, AINSI QU'À LA MONDIALISATION. LES UNES METTENT EN AVANT LES FORMES D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL SOCIAL. LES AUTRES SONT PLACÉES SOUS LE SIGNE DES POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL. L'AUTEUR INSISTE SUR LE CARACTÈRE UNIVERSEL DES DÉFIS QUE CONSTITUENT TANT POUR LE SUD QUE POUR LE NORD LA PRÉSENCE DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE, LA RENCONTRE ENTRE LE MARCHÉ ET LES COMMUNAUTÉS, LA DÉRÉGLEMENTATION ET LA DÉVALORISATION DU TRAVAIL. EN TRAITANT DES ASPECTS INSTITUTIONNELS ET ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT, IL MET SPÉCIFIQUEMENT L'ACCENT SUR L'IMPORTANCE QU'IL Y AURAIT À ASSOCIER LA MOBILISATION DU CAPITAL SOCIAL ET LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DU TRAVAIL.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
**5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

**LA VALLEE DU SOUROU (BURKINA FASO) : GENESE D'UN TERRITOIRE HYDRAULIQUE DANS L'AFRIQUE SOUDANO-SAHELIENNE**



JACQUES BETHEMONT, PIERPAOLO FAGGI, TANGA PIERRE ZOUNGRANA  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 230 P.  
**RÉF. COTA : 312-BET-V**

L'ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE PERMET DE SAISIR, SUR UNE SUPERFICIE LIMITÉE, L'ESSENTIEL DES PROBLÈMES QUI SE POSENT ACTUELLEMENT DANS LES PAYS DU SAHEL AFRI-

# chronique de livres

CAIN, QU'IL S'AGISSE DES POTENTIALITÉS ET DES CONTRAINTES DU MILIEU, DES OPTIONS CHOISIES POUR UN HYPOTHÉTIQUE DÉVELOPPEMENT OU DES RELATIONS ENTRE UN PAYS PAUVRE ET LES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX. MAIS LE POINT ESSENTIEL DE CET OUVRAGE EST LA CAPACITÉ DE LA PAYSANNERIE AFRICAINE À RECHERCHER ET TROUVER DES COMPROMIS ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ. FINALEMENT, SI LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INDUIT PAR L'IRRIGATION EST RELATIF, VOIRE DISCUTABLE, IL RESTE CEPENDANT À L'ORIGINE D'UN PROCESSUS DE TERRITORIALISATION DONT LES ACQUIS NE SERONT PAS REMIS EN CAUSE.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
**5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

## L'AFRIQUE SUR LE CHEMIN DE LA CROISSANCE ET DE L'ÉVOLUTION : LES DÉFIS DU NEPAD

JEAN-RODRIGUE-ELISÉE EYENE MBA  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 247 P.  
**RÉF. COTA : 114-EYE-A**

OÙ VA L'AFRIQUE ? QUE PEUT-ELLE ATTENDRE DE SON "NOUVEAU PROGRAMME ÉCONOMIQUE" (NEPAD) ? QUE DOIT-ELLE FAIRE POUR SORTIR DE LA DÉPENDANCE ET SE POSITIONNER SUR LE CHEMIN DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ?

L'AFRIQUE DOIT RÉPONDRE À DE NOMBREUX DÉFIS INTERNES : GESTION DE LA DETTE, DOUBLEMENT DES POPULATIONS ET TRIPLEMENT DES POPULATIONS URBAINES TOUTS LES VINGT ANS, RECONSTITUTION DES ÉCOSYSTÈMES. ELLE NE PEUT RÉUSSIR QUE SI DES RÉPONSES À DES PROBLÈMES LOCAUX OU NATIONAUX SONT RÉGLÉES.

L'AFRIQUE DOIT ÉGALEMENT RÉPONDRE AUX DÉFIS INTERNATIONAUX LIÉS À LA MONDIALISATION, À L'ÉROSION DES PRÉFÉRENCES ET À UN CERTAIN DÉCLASSEMENT GÉOPOLITIQUE.

L'AUTEUR PROPOSE CERTAINES PISTES POUR SORTIR DE CE SOUS-DÉVELOPPEMENT PAR DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES CONCERNANT LE TRAVAIL, L'ÉPARGNE, UN ÉTAT-PROVOCATEUR-CATALYSEUR MAIS ÉGALEMENT SOCIÉTAL, INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
**5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

## SURVIVRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : APPROCHES DU SECTEUR INFORMEL

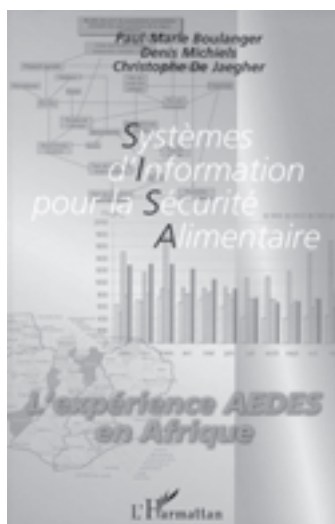
PAUL BODSON, PAUL-MARTEL ROY  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 299 P.  
**RÉF. COTA : 601.1-BOD-S**

LE SECTEUR INFORMEL EST UNE COMPOSANTE MAJEURE DE L'ÉCONOMIE DE PLUSIEURS PAYS DU SUD. ON Y RETROUVE SOUVENT PLUS DE 50% DE L'EMPLOI NON AGRICOLE. LE PHÉNOMÈNE N'EST PAS PASSAGER, IL A MÊME PRIS DE L'AMPLEUR AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE. LE PHÉNOMÈNE EST ÉGALEMENT COMPLEXE. ON NE FAIT QUE COMMENCER À L'EXPLORER ET ON DOIT L'EXPLORER DE TOUTES LES MANIÈRES POSSIBLES. D'OÙ LE SOUS-TITRE DE CE VOLUME : APPROCHES DU SECTEUR INFORMEL. DE L'ENSEMBLE DES TEXTES SE DÉGAGE L'IDÉE D'UN VASTE CHANTIER, EN COURS ET À ENTREPRENDRE, ET SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE ET SUR LE TERRAIN LUI-MÊME DE L'INFORMEL. C'EST SANS DOUTE LE PRINCIPAL MÉRITE DE CE VOLUME QUI AINSI REFLÈTE BIEN LA RÉALITÉ DE L'INFORMEL DANS LES PAYS DU SUD. UNE NOUVELLE VOIE ? PROBABLEMENT. MAIS CETTE VOIE EST EN MUTATION.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
**5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

## SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE :

**L'EXPERIENCE AEDES EN AFRIQUE**  
 PAUL-MARIE BOULANGER, DENIS MICHIELS, CHRISTOPHE DE JAEGER  
 L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 304 P.  
**RÉF. COTA : 500-BOU-S**



AEDES A ACCUMULÉ UNE EXPÉRIENCE DE PLUS DE 15 ANS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS DIVERS PAYS D'AFRIQUE OÙ ILS SONT CONNUS SOUS L'APPELLATION DE SAP (SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE). POUR POUVOIR DRESSER RAPIDEMENT DES PRONOSTICS ET DES DIAGNOSTICS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AEDES A

DÉVELOPPÉ UNE MÉTHODE ORIGINALE QUI S'APPUIE À LA FOIS SUR LES CONNAISSANCES EMPIRIQUES DES POPULATIONS LOCALES ET SUR LES ACQUIS SCIENTIFIQUES LES PLUS RÉCENTS DANS DES DOMAINES AUSSI DIVERS QUE LA NUTRITION ET LA SANTÉ, LES CAUSES DES FAMINES ET LA VULNÉRABILITÉ, LES MODES DE GESTION DU RISQUE ET D'ASSURANCE DANS LES ÉCONOMIES RURALES, ET MÊME LA REPRÉSENTATION INFORMATIQUE DES CONNAISSANCES, LE RAISONNEMENT ARTIFICIEL ET LA LOGIQUE FLOUE. LE PRÉSENT OUVRAGE EXPOSE CETTE MÉTHODE DE FAÇON SYSTÉMATIQUE. IL S'ADRESSE EN PRIORITÉ À TOUTS CEUX QUI ŒUVRENT À QUELQUE NIVEAU QUE CE SOIT À L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES MAIS IL POURRAIT AUSSI INTÉRESSER UN PUBLIC PLUS LARGE D'EXPERTS EN DÉVELOPPEMENT, DE PRATICIENS DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET MÊME DE CHERCHEURS EN SCIENCES SOCIALES CURIEUX D'APPLICATIONS CONCRÈTES DE LEURS DISCIPLINES.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
**5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**75005 PARIS**  
**SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR**

## STRATEGIES DE COMMUNICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN AFRIQUE DE L'OUEST: ETUDE DE BONNE PRATIQUES

PANOS, DAKAR, 2004, 96 P.  
**RÉF. COTA : 161-PAN-S**

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION SE DESSINE EN AFRIQUE. ELLE EST PLURIELLE DANS LA DIVERSITÉ DES ACTEURS QUI LA DÉTERMINENT, DYNAMIQUE DANS L'ÉVOLUTION QUI LA SOUSTEND. ELLE EST SURTOUT MARQUÉE PAR UNE EXPLOSION MÉDIATIQUE QUI CONSACRE LA PRESSE COMME LE LEVAIN D'UNE NOUVELLE CONSCIENCE CITOYENNE.

COMMUNIQUER RELÈVE D'UN SCHÉMA ORGANISATIONNEL INTERNE, C'EST AUSSI UNE PROJECTION EXTÉRIEURE. D'UNE PART ON SE SITUE DANS UNE DIMENSION FONCTIONNELLE, D'AUTRE PART ON EST DANS UNE LOGIQUE DE SÉDUCTION.

MAIS COMMUNIQUER EST UN PROCESSUS COMPLEXE. DE L'IDENTIFICATION DE LA CIBLE, LA FORMULATION DU MESSAGE, LA DÉFINITION ET L'UTILISATION DU SUPPORT, À LA MESURE DE L'IMPACT, DES INTERACTIONS AGISSENT. ELLES SONT SOUVENT MOUVANTES ET INTERDISSENT UN SCHÉMA FIGÉ. PLUS COMPLEXE ENCORE EST LA SOCIÉTÉ CIVILE.

CETTE ÉTUDE TIEN COMPTE DE CETTE DOUBLE COMPLEXITÉ ET CHERCHE À L'ÉCLAIRER. ELLE EST LE FRUIT D'UNE ENQUÊTE QUI RÉSUME UNE SOMME D'EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE

# chronique de livres

COMMUNICATION, MENÉES PAR DES OSC EN AFRIQUE DE L'OUEST. ELLE N'EST PAS EXHAUSTIVE, MAIS VALORISE DES

TENDANCES. LES PRATIQUES AINSI DÉTAILLÉES SONT ANALYSÉES À TRAVERS LEURS FORCES ET LEURS FAIBLESSES, MAIS AUSSI AU REGARD DE LA CAPACITÉ OU NON DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) À LES METTRE EN PRATIQUE EN VUE DU MEILLEUR EFFET.

**DIFFUSION : INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST – 6 RUE CALMETTE – B.P. 21 132 – DAKAR-PONTY – SÉNÉGAL – SITE : WWW.PANOS-AO.ORG**

## SONGHAI : QUAND L'AFRIQUE RELEVE LA TÊTE

GODFREY NZAMUJO  
EDITIONS DU CERF, PARIS, 2002, 143 P.  
**RÉF. COTA : 110-NZA-S**

SONGHAI ÉTAIT UN ROYAUME BÉNINOIS PROSPÈRE AVANT L'ÈRE COLONIALE. C'EST AUJOURD'HUI UNE INCROYABLE INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : CENTRES DE FORMATION, FERMES, CAISSES DE CRÉDIT, COOPÉRATIVES, CHÂÎNES DE MONTAGE ET DE RESTAURATION, ATELIERS DE RECYCLAGE... SONGHAI A COMMENCÉ PAR REDONNER CONFIANCE AUX AFRICAINS. PUIS IL LES A INVITÉS À PRENDRE EN MAIN LEUR AVENIR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À PARTIR DE MICRO-RÉALISATIONS ARTICULÉES LES UNES AVEC LES AUTRES, SANS RUPTURE AVEC L'ENVIRONNEMENT CULTUREL ET NATUREL, SANS DÉPENDRE DES MODÈLES OCCIDENTAUX. RÉCIT D'UNE ÉTONNANTE RÉUSSITE ET THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT CONCRET, CE LIVRE DONNE L'EXEMPLE TROP RARE D'UNE RÉUSSITE GLOBALE DANS L'UNIVERS DU TIERS-MONDE.

**DIFFUSION : EDITIONS DU CERF  
29 BOULEVARD LA TOUR-MAUBOURG  
75340 PARIS CEDEX 07  
SITE : WWW.EDITIONSUDUCERF.FR**

## COMPRENDRE ET TRAITER LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

NDAO, ABIB  
PANOS, DAKAR, 2003, 217 P.  
**RÉF. COTA : 163.6-NDA-C**

L'INFORMATION EST DÉSORMAIS RECONNUE COMME UN ENJEU MONDIAL, DONT TÉMOIGNE LA TENUE EN DÉCEMBRE 2003 À GENÈVE, PUIS EN NOVEMBRE 2005 À TUNIS D'UN SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION. POUR COMPRENDRE CET ÉVÉNEMENT, ET PLUS LARGEMENT APPRÉHENDER LES ENJEUX DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, IL EST NÉCESSAIRE DE DISPOSER DE DONNÉES QUI ÉCLAIRERONT LE CONTEXTE. LA COLLECTION "FAITS ET DOCUMENTS" A ÉTÉ CRÉÉE DANS CETTE OPTIQUE : METTRE À DISPOSITION LES DONNÉES,

LES TEXTES DE RÉFÉRENCES ET LES RESSOURCES UTILES À LA FOIS POUR APPRÉHENDER LE SUJET ET POUR ALLER PLUS LOIN DANS SA COMPRÉHENSION.



**DIFFUSION : INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST – 6 RUE CALMETTE  
B.P. 21 132 – DAKAR-PONTY – SÉNÉGAL  
SITE : WWW.PANOS-AO.ORG**

**LA GUERRE DE L'EAU : PRIVATISATION, POLLUTION ET PROFIT**  
VANDANA SHIVA  
PARANGON, 2003, 162 P.  
**RÉF. COTA : 300-VAN-G**

L'AUTEUR ANALYSE L'ÉROSION HISTORIQUE DU DROIT COMMUNAUTAIRE SUR L'EAU, AU CRIBLE DE SES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET SOCIALES. ELLE EXAMINE LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'EAU, LA CONSTRUCTION DE BARRAGES, ET DÉCRIT LA DESTRUCTION DE LA TERRE ET L'ASSERVISSEMENT DES PAUVRES QUI SONT PRIVÉS DE LEURS DROITS SUR CE PRÉCIEUX BIEN COMMUN.

ELLE FAIT APPARAÎTRE QU'UN CERTAIN NOMBRE DES PLUS IMPORTANTS CONFLITS DE NOTRE TEMPS – LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN PAR EXEMPLE – SONT LE PLUS SOUVENT DÉGUISÉS EN GUERRES ETHNIQUES OU RELIGIEUSES. LE VÉRITABLE OBJET DE CES CONFLITS EST LE CONTRÔLE DE RESSOURCES NATURELLES VITALES. CE LIVRE CÉLÈBRE LE RÔLE SPIRITUEL ET TRADITIONNEL DE L'EAU DANS LES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'HISTOIRE ET NOUS ALERTE SUR LE FAIT QUE LA PRIVATISATION DE L'EAU MENACE LES CULTURES ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE PARTOUT DANS LE MONDE.

**DIFFUSION : LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE ALPHA – RUE DE TERMONDE, 140-142  
1083 BRUXELLES**

**REPertoire DES MEDIAS EN AFRIQUE DE L'OUEST**  
PANOS, DAKAR, 2004, 591 P.  
**RÉF. COTA : 163-PAN-R**

LA CRÉATION DE CENTAINES DE TITRES À TRAVERS LA SOUS RÉGION, LA VARIÉTÉ DE LA PRODUCTION RADIOPHONIQUE, MAIS AUSSI LA MULTIPLICATION DES STRUCTURES PROFESSIONNELLES ET DES CENTRES ET INSTITUTS DE FORMATION ET LES EFFORTS FOURNIS EN VUE DE CRÉER UN CADRE LÉGAL, ET ENFIN L'ÉTABLISSEMENT D'ORGANES DE RÉGULATION ET D'AUTORÉGULATION TÉMOIGNENT DE LA VOLONTÉ DES PROFESSIONNELS ET DES POUVOIRS PUBLICS DE DÉVELOPPER ET D'ASSAINIR CE SECTEUR.

L'EXAMEN DES DONNÉES AYANT SERVI À LA CONFECTION DE CE RÉPERTOIRE MONTRE CERTES DES RUPTURES, MAIS AUSSI UN CERTAIN NOMBRE DE PERMANENCES. AINSI, MALGRÉ L'EXPANSION EXTRAORDINAIRE DES MÉDIAS PRIVÉS, LES MÉDIAS D'ÉTAT CONTINUENT DE JOUER UN RÔLE IMPORTANT DE SERVICE PUBLIC, TOUT EN CONSERVANT LEUR VOCATION DE RELAYER ET DE VALORISER L'ACTION GOUVERnementALE.

CE RÉPERTOIRE, QUI SERA RÉGULIÈREMENT ACTUALISÉ, MONTRE LA VITALITÉ ET LA PLURALITÉ DU SECTEUR MÉDIATIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET SE VEUT UN OUTIL DE TRAVAIL UTILE AUX ACTEURS DES MÉDIAS, MAIS AUSSI AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFIN DE FAVORISER LEURS RELATIONS AVEC LA PRESSE.

**DIFFUSION : INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST – 6 RUE CALMETTE  
B.P. 21 132 – DAKAR-PONTY – SÉNÉGAL  
SITE : WWW.PANOS-AO.ORG**

## LES NOUVELLES STRATÉGIES INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

JEAN-PIERRE CLING, MIREILLE RAZAFINDRAKOTO, FRANÇOIS ROUBAUD  
IRD, PARIS, 2003, 463 P.  
**RÉF. COTA : 114-CLI-N**

DEPUIS 1999, LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI ONT DEMANDÉ AUX PAYS À BAS REVENU QUI SOUHAITENT BÉNÉFICIER DE FINANCEMENTS À TAUX PRIVILÉGIÉ OU D'UN ALLÈGÈMENT DE LEUR DETTE (INITIATIVE PPTÉ) DE PRÉPARER UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, DÉSIGNÉ EN FRANÇAIS SOUS LE TERME DE DOCUMENT STRATÉGIQUE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP). A TRAVERS CETTE DÉMARCHE, LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS – SUIVIES PAR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE – ONT PLACÉ LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU CENTRE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT. CET OUVRAGE, QUI CONSTITUE LA PREMIÈRE TENTATIVE DE SYNTHÈSE SUR CE THÈME, MONTRE QUE LES NOUVELLES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE SOULÈVENT DE NOMBREUSES INTERROGATIONS.

# chronique de livres

LE CONTENU DES POLITIQUES A-T-IL VRAIMENT CHANGÉ ? CELLES-CI SONT-ELLES SUSCEPTIBLES D'ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS ? LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE QUI EST PRÉCONISÉE VA-T-ELLE RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES ? ENFIN, QUELS SONT LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION ?

**DIFFUSION : L'HARMATTAN**  
5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
75005 PARIS  
SITE : WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR

**RADIOS COMMUNAUTAIRES : UN MANUEL DE FORMATION**  
QUAMYNE, WILNA W.  
PANOS, DAKAR, 2003 , 82 P.  
RÉF. COTA : 171-QUA-R  
L'OBJECTIF DE CET OUVRAGE EST DE



RENFORCER LES CAPACITÉS DES JEUNES FORMATEURS EN RADIO COMMUNAUTAIRE, IL FAUDRAIT TOUT UN CHANGEMENT D'APPROCHE PAR RAPPORT AU PROFIL DES FORMATEURS À FORMER. CE CHANGEMENT PEUT S'INSPIRER DES MODULES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SENSIBILISATION PROPOSÉS DANS CE LIVRE. L'INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST PENSE QU'IL EST URGENT QUE CHAQUE RADIO COMMUNAUTAIRE DÉVELOPPE SA PROPRE STRATÉGIE AFIN D'AMÉLIORER LA FORMATION INTERNE.

**DIFFUSION : INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST – 6 RUE CALMETTE**  
B.P. 21 132 – DAKAR-PONTY – SÉNÉGAL  
SITE : WWW.PANOS-AO.ORG

## formations / événements

### [ FORMATIONS ]

**FORMATION AUX RELATIONS NORD/SUD**  
LE SCI-PROJETS INTERNATIONAL ORGANISE PLUSIEURS WEEK-ENDS DE FORMATION SUR LES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET D'INTERCULTURALITÉ POUR TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR CES THÈMES ET PAR LA PARTICIPATION À UN PROJET INTERCULTUREL. L'OBJECTIF EST DE DONNER DES OUTILS DE RÉFLEXION POUR SE SITUER PAR RAPPORT À LA PROBLÉMATIQUE NORD/SUD. CES FORMATIONS PERMETTENT AUSSI AUX PARTICIPANTS DE RÉFLÉCHIR SUR LEURS MOTIVATIONS À PARTIR ET LEURS IDÉES REÇUES PAR RAPPORT AUX RÉALITÉS DU SUD. MÉTHODES INTERACTIVES ET AMBIANCE CONVIVIALE ASSURÉES.  
PRIX : 45 EURO TOUT COMPRIS  
RENSEIGNEMENTS : 02/649.07.38 OU  
SCI@SCIBELGIUM.BE

**DU 20 OCTOBRE AU 7 DÉCEMBRE 2004 LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE)**  
L'ASSOCIATION INTERDISCIPLINAIRE EN DÉVELOPPEMENT, ENVIRONNEMENT ET POPULATION (AIDEP) PROPOSE UN STAGE DE FORMATION EN COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES POUR LA CONCEPTION, GESTION ET PILOTAGE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT. LA FORMATION S'ADRESSE À DES PERSONNES TRAVAILLANT SUR LE TERRAIN DU DÉVELOPPEMENT (DANS LE MILIEU ASSOCIATIF ET/OU ADMINISTRATION, FORMATION ET ENSEIGNEMENT,

ORGANISATIONS INTERNATIONALES...) ET AYANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE PERTINENTE. LE PROGRAMME DU STAGE S'ARTICULE AUTOUR DES MÉTHODES ET OUTILS QUI PEUVENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE DANS UNE OU PLUSIEURS ÉTAPES DU CYCLE DE PROJET, À SAVOIR L'IDENTIFICATION, L'INSTRUCTION, L'EXÉCUTION ET L'ÉVALUATION.

UN ÉLÉMENT CENTRAL, QUI SERA TRANSVERSAL ET RÉCURRENT DANS LES DIFFÉRENTS MODULES, CONCERNE LES INDICATEURS : IMPORTANCE, INTÉRÊTS, PRINCIPES À RESPECTER, INTERPRÉTATION.

SERONT TRAITÉS EN PRIORITÉ LES SECTEURS ET LES THÈMES SUIVANTS :

- LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ,
- LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS LIÉES AU GENRE,
- LES ÉTUDES DE SANTÉ ET DE PLANIFICATION FAMILIALE,
- L'INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT,

LE MONTANT DU DROIT D'INSCRIPTION À LA FORMATION EST DE 3200 €. APRÈS ACCEPTATION DE VOTRE CANDIDATURE (SUR BASE DU DOSSIER DE CANDIDATURE), UN ACOMPTE DE 1000 € DEVRA ÊTRE PAYÉ SUR LE COMPTE DE L'AIDEP AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2004 POUR ÊTRE ENREGISTRÉ COMME PARTICIPANT-É À LA FORMATION. LE SOLDE DE 2200 € DEVRA ÊTRE VERSÉ À L'AIDEP AU PLUS TARD LE 5 OCTOBRE 2004, SOIT 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST DISPONIBLE SUR LE SITE [HTTP://WWW.SPED.UCL.AC.BE/AIDEP/AIDEP.HTM](http://www.sped.ucl.ac.be/aidep/aidep.htm)) OU SUR SIMPLE DEMANDE À L'ADRESSE [AIDEP@SPED.UCL.AC.BE](mailto:AIDEP@SPED.UCL.AC.BE) OU À L'AIDEP.

AIDEP ASBL ASSOCIATION INTERDISCIPLINAIRE EN DÉVELOPPEMENT, ENVIRONNEMENT ET POPULATION (ASBL), 1, PLACE MONTESQUIEU, BTE 17, B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE, TÉL : 32-10-47 45 42, TÉLÉCOPIE : 32-10-47 29 52, E-MAIL : [AIDEP@SPED.UCL.AC.BE](mailto:AIDEP@SPED.UCL.AC.BE).

### CEFOC CENTRE DE FORMATION CONTINUE EIER – ETSHE

- DU 23 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2004 AU CAMEROUN : CONDUITE ET OUTILS DES ÉTUDES D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT
  - DU 8 AU 19 NOVEMBRE 2004 AU BURKINA FASO : MISE EN ŒUVRE ET GESTION DES INFRASTRUCTURES URBAINES
  - DU 25 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2004 AU BURKINA FASO : PROBLÉMATIQUE DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE-DIAGNOSTIC ET RÉHABILITATION
  - DU 15 DÉCEMBRE AU 19 DÉCEMBRE AU TCHAD : COMBATTRE LA PAUVRETÉ PAR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 01 BP 594 OUAGADOUGOU 01 – BURKINA FASO  
TÉL : (226) 31 92 25 / 18 / 04 / 03 / 33 60 91  
E. MAIL : [CEFOC@EIERETSHER.ORG](mailto:CEFOC@EIERETSHER.ORG) -  
SITE WEB : [WWW.EIERTSHER.ORG](http://WWW.EIERTSHER.ORG)

# formations / événements

## ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT

- DES FORMATIONS SUR MESURE, EN PRINCIPE D'UNE DURÉE DE 4 JOURS (4X1 JOUR), SONT ADAPTÉES A CHAQUE ASSOCIATION. ELLES SONT ÉLABORÉES DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION TRÈS ACTIVE ENTRE NOS SPÉCIALISTES FORMATION, LES FORMATEURS ET L'ASSOCIATION. CETTE COLLABORATION EST FAITE DE CONTACTS, D'ÉCHANGES DE VUE ET PROPOSITIONS.

- FORMATIONS À L'ÉCOUTE ET À L'ACCUEIL CETTE FORMATION PRIVILÉGIE LA PRÉSENCE DE BÉNÉVOLES À QUI IL SERA DONNÉ DE TROUVER, DANS CE CYCLE, UN TERRAIN D'APPRENTISSAGE POUR AFFINER LEURS CAPACITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT. CE MODULE PERMET AUX ENCADRANTS DE S'INTERROGER SUR LEURS OBJECTIFS PERSONNELS ET CEUX DE L'INSTITUTION EN TERMES D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL. CYCLE EN 4 SÉANCES D'UN JOUR À BRUXELLES

12, 25 NOVEMBRE 9, 16 DÉCEMBRE 2004 (A2)

DE 9H30 À 16H30 (BRUXELLES)

FRAIS DE PARTICIPATION : 75€ (POUR LE CYCLE DE 4 JOURS)

- FORMATION À L'ENCADREMENT ET À LA GESTION D'UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

CETTE FORMATION EST PLUS SPÉCIFIQUEMENT DESTINÉE AUX ASSOCIATIONS DÉSIREUSES D'INTÉGRER AU MIEUX LEURS COLLABORATEURS BÉNÉVOLES. ELLE INTÉRESSE AUSSI LES RESPONSABLES ET ACTEURS DU NON-MARCHAND SOUCIEUX D'AMÉLIORER LEURS MOYENS D'ACTION.

CYCLE EN 4 SÉANCES D'UN JOUR À BRUXELLES

6, 13 MAI 3, 10 JUIN 2004 (B1)

16, 30 SEPTEMBRE 14, 21 OCTOBRE 2004 (B2)

DE 9H30 À 16H30

FRAIS DE PARTICIPATION : 80€ (POUR LE CYCLE DE 4 JOURS)

VOUS SOUHAITEZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ?

CONTACTEZ L'ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT.

RUE ROYALE 11 À 1000 BRUXELLES

TÉL. : 02/ 219 53 79 – FAX : 02/ 219 32 48

EMAIL : VOLONTARIAT@SWING.BE ET

VOLONTARIAT@SKYNET.BE

SITE WEB : [HTTP://WWW.VOLONTARIAT.BE](http://www.volontariat.be)

## MICROCREDIT PRACTITIONERS WORLDWIDE

### GRAMEEN TRUST PROGRAMS FOR 2004

- DIALOGUES, WORKSHOPS AND TRAINING

- 50T GRAMEEN INTERNATIONAL DIALOGUE : SEPTEMBER 4-16, 2004 BANGLADESH

- 6TH GRAMEEN NATIONAL DIALOGUE : NOVEMBER 22-25, 2004 BANGLADESH

- GRAMEEN INTERNATIONAL TRAINING PROGRAM

- GRAMEEN BASICS : AUGUST 14-26, 2004 BANGLADESH

- GRAMEEN INTERNATIONAL WORKSHOP PROGRAM

- BUSINESS PLANNING : SEPTEMBER 19-23, 2004 PHILIPPINES

- INTERNAL AUDITING : OCTOBER 10-14, 2004 INDONESIA

- GRAMEEN TRUST IN COLLABORATION WITH GRAMEEN BANK AND THE GRAMEEN NETWORK PARTNERS, WILL ORGANIZE THE FOLLOWING GRAMEEN DIALOGUE PROGRAMS, INTERNATIONAL TRAINING AND WORKSHOPS FOR MICROCREDIT PRACTITIONERS WORLDWIDE, DURING CALENDAR YEAR 2004.

INTERESTED ORGANIZATIONS OR INDIVIDUALS WHO WISH TO PARTICIPATE ARE REQUESTED TO WRITE IMMEDIATELY TO GRAMEEN TRUST, GRAMEEN BANK BHABAN, MIRPUR – 2, DHAKA 1216, BANGLADESH ; FAX & TELEPHONE : 880-2-8016319 ; EMAIL : GT\_REPLI@GRAMEEN.COM OR GTAGM@GRAMEEN.COM

## COMMITMENT TO TRAINING AND SUPPORT WWW.IMAINTERNATIONAL.COM MONITORING AND EVALUATION IN DEVELOPMENT

BRIGHTON, UNITED KINGDOM

21JUNE – 2JULY

BANGKOK, THAILAND 29NOV-10DEC  
ISSUES, THEMES AND STRATEGIES IN DEVELOPMENT MANAGEMENT

BRIGHTON, UNITED KINGDOM

20SEP-1OCT

BANGKOK, THAILAND 29NOV-10DEC

EDUCATION DEVELOPMENT

BRIGHTON, UNITED KINGDOM

20SEP – 1OCT

FOR FURTHER INFORMATION PLEASE CONTACT OUR COURSE ADMINISTRATOR AT. IMA INTERNATIONAL RANDOLPHS FARM, BRIGHTON ROAD, HURSTPIERPOINT, WEST SUSSEX, BN6 9EL, UK.

TÉL. : +44(0) 1273 833030

FAX : +44(0) 1273 833230

EMAIL : POST@IMAINTERNATIONAL.COM

## LIÈGE – BELGIQUE

5 – 24 JUILLET 2004

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

COURS INTERNATIONAL DE

COMMUNICATION SOCIALE

LE CICS S'ADRESSE À DES RESPONSABLES D'ACTIVITÉS DE COMMUNICATION EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. CES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DE PROGRAMMES VERTICAUX (NUTRITION, PRÉVENTION DU SIDA, PLANIFICATION FAMILIALE, ASSAINISSEMENT, LUTTE

CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ETC.) OU HORIZONTAUX (PRISE EN CHARGE INTÉGRÉE DE LA SANTÉ DE L'ENFANT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ETC.) AU TERME DU CICS, CHAQUE PARTICIPANT AURA ACQUIS LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION D'UNE INTERVENTION DANS LA COMMUNICATION SOCIALE EN VUE DE CHANGEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ OU À L'ENVIRONNEMENT. IL SERA CAPABLE DE JOUER UN RÔLE DE "CHEF D'ORCHESTRE" DE CE TYPE D'INTERVENTION.

INFORMATIONS : M. MICHEL ANDRIEN, DIRECTEUR DU CERES, UNIVERSITÉ DE LIÈGE, RUE A. STÉVART N°2, BÂT. C1, 4000 LIÈGE, BELGIQUE, TÉL. : +32-4-366 90 60 – FAX : +32-4-366 90 62, E-MAIL : MICHEL.ANDRIEN@ULG.AC.BE

## DU 20 AU 26 AOÛT 2004

**EDUQUER AU DÉVELOPPEMENT, L'AUTRE FAÇON DE COOPÉRER.** FORMATION POUR ANIMATEURS EN EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À ITECO

RUE RENKIN 2 À 1030 BRUXELLES.

TÉL. : 02/ 243 70 30 FAX : 02/ 245 39 29

E-MAIL : ITECO@ITECO.BE

SITE WEB : [WWW.ITECO.BE](http://WWW.ITECO.BE)

## DIOBASS, ECOLOGIE ET SOCIÉTÉ ASBL, ORGANISE UN STAGE DE FORMATION EN COMMUNICATION ET RECHERCHE-ACTION PAYSANNE SUR LE THÈME "SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET EXPLOITATIONS FAMILIALES"

LA FORMATION A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE AUX STAGIAIRES D'ACQUÉRIR DES OUTILS ET DES PRATIQUES UTILES EN COMMUNICATION ET RECHERCHE-ACTION POUR DÉCOUVRIR ET VALORISER LES DYNAMISMES ET SAVOIRS PAYSANS SUR LES PLANS TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ÉCOLOGIQUES DANS LES AGRICULTURES FAMILIALES. UNE ÉTUDE SYSTÉMIQUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES SERA RÉALISÉE.

LE STAGE SE DÉROULE EN DEUX PHASES DE 12 JOURS CHACUNE, SÉPARÉES PAR UN TEMPS D'APPLICATION DE 12 SEMAINES.

- LA PREMIÈRE PHASE SE DÉROULE DU 22 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2004 EN ZONE NORD SOUDANIENNE,

- LA SECONDE SE DÉROULE DU 28 FÉVRIER AU 12 MARS 2005, EN ZONE SAHÉLIENNE,

LES DEUX PHASES DE STAGE SONT ORGANISÉES EN IMMERSION, AU SEIN D'ORGANISATIONS PAYSANNES. LA FORMATION INTÉRESSE DEUX TYPES DE PUBLIC:

# formations / événements

- DES CADRES TECHNIQUES, DES ANIMATEURS DE PROJETS ET AGENTS DE DÉVELOPPEMENT DISPOSANT D'EX-PÉRIENCES PRATIQUES DANS LE CADRE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ET IMPLIQUÉS DANS DES INSTITUTIONS, ONG OU ORGANISATIONS PAYSANNES.
- DES PAYSANS DÉLÉGUÉS PAR LEURS ORGANISATIONS

LE STAGE RÉUNIT EN PERMANENCE ENVIRON 80 PARTICIPANTS DE STRUCTURES, DE FORMATION ET DE COMPÉTENCES VARIÉES.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR CETTE FORMATION PRÉSENTERONT LEUR CANDIDATURE SUR LA FICHE D'INFORMATION PERSONNELLE QUI PEUT ÊTRE OBTENUE AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION.

LA DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES EST FIXÉE AU 08 OCTOBRE 2004. LES FRAIS DE PARTICIPATION AUX DEUX PHASES DU STAGE S'ÉLÈVENT À 1.600.000 F CFA OU 2.450 €

UNE OFFRE DE FORMATION DÉTAILLÉE ET DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LA STRUCTURE ET LA DÉMARCHE DE RECHERCHE-ACTION DIOBASS SERONT TRANSMIS SUR DEMANDE AUX ADRESSES CI-DESSOUS: DIOBASS, ECOLOGIE ET SOCIÉTÉ, RUE LAURENT DELVAUX, 13, 1400 NIVELLES, BELGIQUE, TEL +32 67 214 480 FAX+32 67 217 149, EMAIL DIOBASS@TISCALI.BE PLATE-FORME DIOBASS DU BURKINA

FASO, 09 BP 329 OUAGADOUGOU  
09BURKINA FASO, TEL +226 50 36 03 62,  
EMAIL: DIOBASS@CENATRIN.BF,  
HTTP://WWW.DIOBASS.COM

## [ EVÉNEMENTS ]

### SEPTEMBER 20 -22, 2004 2ND INTERNATIONAL UKRAINIAN CONFERENCE ON BIOMASS FOR ENERGY, KIEV, UKRAINE

INFO : INSTITUTE OF ENGINEERING  
THERMOPHYSICS NATIONAL ACADEMY  
OF SCIENCES OF UKRAINE  
# 236, 2A, ZHELYABOV STR., 03057, KYIV,  
UKRAINE. PH./FAX : + 380 44 456 94 62,  
E-MAIL : INFO@BIOMASS.KIEV.UA  
HTTP://WWW.BIOMASS.KIEV.UA/CONF2/

### OCTOBER 19-20, 2004 ENERGY AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT, AMSTERDAM, THE NETHERLANDS

ORGANISED BY TH DUTCH EU-  
PRESIDENCY, DUTCH MINISTRIES FOR  
TRANSPORT / INFRASTRUCTURE,  
ECONOMY, ENVIRONMENT/ SPATIAL  
PLANNING.  
INFO : PETROUSCHKA WERTHER,  
PH : +31 70 351 7197, EU-CONFERENCE@DGP.MINVENW.NL.

NOVEMBRE 11-14, 2004

### RENEWABLE ENERGY SOURCES EXHIBITION, MOSCOW, RUSSIA.

THE FIRST TRADE FAIR OF ITS TYPE IN  
RUSSIA.

INFO : JEFF RESZETYLO IN USA,  
PH : +1 203-356 1700, +1 203+357+1400,  
EMAIL : JRESZETYLO@IEGEXPO.COM

### OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, 26-27 NOVEMBRE 2004

WWW.SOMMET-  
FRANCOPHONIE/OUAGA2004.ORG  
XE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE  
SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
INFORMATIONS :  
HTTP://WWW.IEPF.ORG/PROGRAMMES/O  
PERATIONS.ASP?OPER\_ID=95,  
HTTP://WWW.IEPF.ORG/PROGRAMMES/O  
PERATIONS.ASP?OPER\_ID=96

### AUGUST 22-28, 2004 INFORSE-EUROPE SEMINAR ON SUSTAINABLE ENERGY AND SOCIAL CHANGE, ASTURIAS, SPAIN

INFO : KOLYA ABRAMSKY, ESCANDA,  
SPAIN  
EMAIL :  
ENERGY\_SEMINAR@YAHOO.COM, OR  
KOLYAAB@YAHOO.CO.UK,  
HTTP://WWW.ESCANDA.ORG  
PH : +34 985493696

## LE NOUVEAU NUMÉRO DE LAUTRINFO EST DISPONIBLE EN LIGNE SUR [HTTP://WWW.LAUTRIN- FO.ORG/JUIN2004.HTML](http://www.lautrin-fo.org/juin2004.html)

Sommaire: Le Régent, insecticide à base de Fipronil. - Un chemin vers la citoyenneté globale - L'élevage bovin a provoqué le déboisement de 25.000 km<sup>2</sup> au cours de la seule année 2003 - Un four à pain pour des enfants aveugles au Pérou - Tourisme culturel et solidaire - Le prix de la civelle s'envole mais la ressource s'effondre - 90 % de rejets en moins pour les diesels - Recyclage des déchets de vin - L'arbre sans descendance - Les traînées de condensation formées par les réacteurs des avions - Une batterie fonctionnant à l'alcool - Inde: Filatures en infraction - L'Inde et les plantes médicinales - quelques citations, en vrac au fond du sac...

EDITEURS, AUTEURS : LAUTRINFO.ORG  
PEUT SOUTENIR VOS PUBLICATIONS :

[HTTP://WWW.LAUTRINFO.ORG/LITTERA-  
TURECONDITIONS.HTML](http://www.lautrinfo.org/litteratureconditions.html)  
DEVENEZ CORRESPONDANT(E) DE LAU-  
TRINFO.ORG :  
[HTTP://WWW.LAUTRINFO.ORG/DEVENIR-  
CORRESPONDANT](http://www.lautrinfo.org/devenir-correspondant.html)

.HTML  
INFORMATIONS : ALAIN MARQUET,  
PASSANT DU RÉFLÉCHIR, RÉDACTEUR  
EN CHEF DE WWW.LAUTRINFO.ORG,  
CONSEILLER MUNICIPAL- LES VERTS,  
VILLE DE GENÈVE, 19 RUE DES ROIS,  
1204 GENÈVE,  
ALAIN.MARQUET@WORLD.COM.CH,  
TÉL. ++ 41 22 321 47 73.

## LA FAO LANCE UN PORTAIL INTER- NET SUR LA SÉCURITÉ DES ALI- MENTS ([HTTP://WWW.IPFSAPH.ORG](http://www.ipfsaph.org))

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé mardi le lancement d'un portail international informatique rassemblant une masse d'informations en matière de sécurité et de qualité des aliments.

## on nous informe

Ce portail international pour la sécurité alimentaire, animale et végétale permet d'effectuer, "à partir d'un moteur de recherche unique, une recherche rapide et fiable des normes, règlements (etc...) en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments", indique la FAO dans un communiqué.

Les informations contenues dans le site, qui comprend actuellement plus de 15.000 articles, sont mises à jour par les institutions nationales compétentes, les autorités régulatrices et des organismes internationaux, notamment la Commission du Codex Alimentarius, la Convention internationale sur la protection des plantes, l'Office international des épizooties (OIE), la FAO, l'OMS et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

## LE GRAD ANNONCE SES DEUX 2 DERNIÈRES PUBLICATIONS

# on nous informe

Réactualisant sa collection "Il était une fois notre Terre", les deux packs suivants abordent un thème d'actualité s'il en est "la nature et la nécessité de sa protection".

Chaque pack comporte 4 livres de contes (format A5, 32 pages chacun, dessins couleur et N&B), 1 CD audio (d'environ 1 heure), 1 fiche de questions et de jeux pour les enfants (sur l'un des contes sélectionné dans chaque livre), 1 dossier comprenant des informations complémentaires dont 1 fiche pédagogique pour les enseignants et les animateurs.

L'ensemble de ce matériel est contenu dans une pochette transparente.

Pack 1 : "ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETE" (20,00 Euros plus frais de port)

Ce premier ensemble interroge les enfants sur leur responsabilité et celle de chacun d'entre nous dans la protection de la nature. Il s'agit de prendre conscience du nécessaire respect de l'environnement pour notre survie et pour celle des générations futures. Il s'agit aussi de réfléchir à des comportements de citoyens de la planète.

Pack 2 "CITOYENNETE ET ENVIRONNEMENT" (20,00 Euros (plus frais de port))

Ce second ensemble rappelle aux enfants que la nature a des règles dont nous pouvons nous inspirer dans nos rapports avec elle et avec nos semblables. Dans la connaissance des relations entre les animaux, dans la compréhension de l'organisation et l'interdépendance des éléments de la nature, dans la prise de conscience des relations traditionnelles des hommes avec l'environnement, nous pouvons trouver des leçons de tolérance, des leçons pour vivre en harmonie avec la nature et avec nos concitoyens.

LE CATALOGUE DES PRODUCTIONS DU GRAD EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE OU ACCESSIBLE EN FORMAT PDF.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PRODUCTIONS SUR LE SITE : [WWW.GLOBENET.ORG/GRAD](http://WWW.GLOBENET.ORG/GRAD)  
INFORMATIONS ET COMMANDES AU GRAD - 228 RUE DU MANET - 74130 BONNEVILLE - FRANCE - TÉL. 33/ 450 97 08 85 - FAX 33/ 450 25 69 81 - EMAIL : [GRAD.FR@FNAC.NET](mailto:GRAD.FR@FNAC.NET)

**JEUX ET EXERCICES PÉDAGOGIQUES, ÉDITION ACTUALISÉ INCLUANT CINQ NOUVEAUX JEUX UTILISÉS DANS LES INTERVENTIONS D'ITECO**

Les jeux de mise en situation permettent un accès à une connaissance créative et vécue. L'apprentissage par le jeu privilégie les méthodes actives, les processus inductifs et la dynamique de groupe. Le groupe découvre, en les vivant, certains aspects du réel social. La pédagogie du jeu requiert que les participants soient prêts à sortir d'un rôle d'écoute passive et de consommation, à faire appel à leur propre expérience et à construire eux-mêmes et avec les autres un savoir issu de l'expérience et de l'action. ITECO propose dix-huit jeux et exercices pédagogiques, dont cinq inédits, dans cette compilation actualisée. Certains sont nés dans les formations et interventions d'ITECO.

D'autres ont été apportés par des participants à ces ateliers et à des séances d'expérimentation de jeux et d'exercices pédagogiques organisées régulièrement par ITECO et diffusées à travers le site [www.iteco.be](http://www.iteco.be). D'autres encore ont été appris au contact des animateurs d'ici et d'ailleurs. ITECO veut les partager avec le lecteur, convaincu qu'ils peuvent enrichir nos pratiques, ces "savoir faire" et "savoir être" qui sont à la base d'une transformation personnelle et collective. PRIX : 4 EUROS ; PEUT ÊTRE COMMANDÉ À : [ITECO@ITECO.BE](mailto:ITECO@ITECO.BE) OU AU 02 243 70 30

INFORMATIONS ET COMMANDES : ANTONIO DE LA FUENTE, ITECO - CENTRE DE FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, 2, RUE RENKIN - 1030 BRUXELLES - 32 2 243 70 43 - [ANTONIODELAFUENTE@ITECO.BE](mailto:ANTONIODELAFUENTE@ITECO.BE) - [WWW.ITECO.BE](http://WWW.ITECO.BE)

## "INDICATIONS. LA REVUE DES ROMANS" CONSACRE SON 5ÈME N° À LA LITTÉRATURE



## FRANCOPHONE D'AFRIQUE NOIRE. (61ÈME ANNÉE, N° 5, FÉVRIER-MARS 2004, 6€)

RENSEIGNEMENTS : CAROLINE FRANCOTTE, ASBL LITTÉRAIRE, ORGANISATION DE JEUNESSE, RUE DU MARTEAU 19, 1000 BRUXELLES, EMAIL : [INDICATIONSJP@SWING.BE](mailto:INDICATIONSJP@SWING.BE), TÉL : 02 218 58 002, FAX : 02 217 51 71

## VIENT DE PARAÎTRE : MONDIALISATION DES RÉSISTANCES. ETAT DES LUTTES 2004, EDITIONS SYLLEPSE, CENTRE TRINCONTINENTAL, 315 PAGES.

"Mondialisation des résistances – L'état des luttes 2004" convie le lecteur à un tour du monde des résistances au modèle actuel de mondialisation. Région par région, il plonge au cœur des dynamiques militantes qui s'opposent à l'application des politiques néolibérales. Cet état des lieux permet d'appréhender la complexité et le potentiel des convergences aujourd'hui à l'œuvre et de mieux saisir les débats stratégiques qui traversent ce "mouvement des mouvements", en particulier dans le cadre des forums sociaux et du mouvement contre la guerre. Acteurs de mouvements sociaux et chercheurs militants des cinq continents ont joint leurs efforts afin d'offrir au public un outil global, un cadre d'interprétation didactique, indispensable pour appréhender pleinement la globalisation du phénomène et la diversité de ses manifestations.

PRIX DE LANCEMENT : €15 (+ FRAIS DE PORT : BELGIQUE €3, AUTRES PAYS €6)  
EDITEUR RESPONSABLE : CETRI, AVENUE STE-GERTRUDE, B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
TÉL. : +(32 10) 48 95 60  
FAX : +(32 10) 48 95 69 – EMAIL : [CETRI@CETRI.BE](mailto:CETRI@CETRI.BE) - URL : [WWW.CETRI.BE](http://WWW.CETRI.BE)

## L'AUTRUCHE DANS TOUS SES ÉTATS

La narration par la bande dessinée d'une vie d'autruche dans son milieu naturel et dans ses relations avec les hommes, en 101 dessins originaux et en couleurs, enrichis d'un texte en français et en anglais. Une autre façon d'apprendre.

Scénario : Michel Launois, illustrations : Thanh Minh Luong, réalisation : Marie-Françoise Barret –Marget, Georgette Charbonnier, Géraldine Laveissière, Marie-Hélène Massing et David Manley..



## on nous informe



INFORMATION :  
DÉLÉGATION AUX PRODUCTIONS  
INNOVANTES  
DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE LA  
COMMUNICATION  
CIRAD – TA 173/05 – AVENUE AGROPOLIS  
34398 MONTPELLIER CEDEX 5 – FRANCE  
TÉL. : 33 (0)4 67 61 57 88  
FAX : 33 (0)4 67 61 59 73  
EMAIL : ESPACE.IDEES@CIRAD.FR

### LE VOYAGE ET L'AVENTURE DANS LA LITTÉRATURE

Tombouctou, Zagora, Samarcande, Tikal, Saint-Jacques-de-Compostelle, Katmandou, Santa Fé. La simple évocation de ces mots suscite le rêve et transporte. Mais la fièvre pérégrine prend aussi d'autres formes, moins enchanteresses : de l'aventure coloniale au reportage de guerre, du témoignage politique à l'engagement humanitaire, elle exprime le monde, ses rapports de force et ses douloureux desseins. Avec son dossier, qui a pour thème : "Le voyage et l'aventure dans la littérature", la revue *Enjeux internationaux* vous invite à quelques balades au détour des mots et à travers les continents sur les traces d'Ibn Battuta, Montaigne, Stevenson, Verne, Rimbaud, Gide, Conrad, Céline, Cendrars, Chatwin, Kourouma et Kaplan. Alternant textes littéraires (nouvelles, poèmes, essais) et articles de réflexion, elle vous fait découvrir des contributions de grands écrivains et journalistes : Alain Brezault, Louis-Philippe Dalember, Vincent Engel, Eduardo

Galeano, Jean-Claude Guillebaud et Olivier Hambursin.

En marge du dossier, Anne-Marie Impe propose six pages spéciales sur la grave crise politique et humanitaire qui secoue le Darfour (Ouest du Soudan). Bernard Adam, directeur du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) s'interroge sur le rôle mondial de l'Union européenne, "puissance tranquille".

Jean-Paul Marthoz réfléchit à une nouvelle manière de concevoir le journalisme de proximité, au moment où l'ailleurs et le proche se télescopent. Olivier Bailly fait le point sur la situation des droits de l'Homme en Syrie, un pays situé au cœur de la tourmente moyen-orientale.

Et Jay Walljasper, l'un des plus célèbres journalistes alternatifs des Etats-Unis, nous envoie une Lettre de l'Autre Amérique.

POUR COMMANDER UN NUMÉRO, VOUS ABONNER, OU POUR LE SIMPLE PLAISIR PÉREGRIN, BIENVENUE SUR NOTRE SITE: [HTTP://WWW.ENJEUX-INTERNATIONAUX.ORG](http://WWW.ENJEUX-INTERNATIONAUX.ORG) TÉL : 00 32 2 465 61 83.

### L'INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST RECRUTE UN(E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE

L'IPAO est une Organisation Non Gouvernementale régionale intervenant dans toute l'Afrique de l'Ouest et œuvrant à la construction d'une culture de la démocratie, de la citoyenneté et de la paix, dans le domaine de l'information et de la communication. Au terme prochain de son 1er plan quadriennal, et dans le cadre de la préparation de son prochain plan d'action quinquennal, l'IPAO entend mener un processus de planification stratégique. Pour ce faire il s'appuiera sur les résultats d'évaluations sectorielles de certains projets et programmes à mener courant second semestre 2004. Mission : préparation et appui méthodologique, sous l'autorité de la Directrice Générale, des évaluations sectorielles des activités de l'institution dans le cadre de la préparation du processus de planification stratégique à venir ; renforcement des coordonnateurs de programmes en matière de

gestion de projets, pilotage d'évaluation, et planification.

Activités : Appuyer le Coordinateur Général des Programmes ainsi que les six coordonnateurs de programmes thématiques et techniques dans la préparation et la mise en œuvre de l'évaluation du plan d'action pluriannuel qui arrive à son terme, l'organisation de la planification stratégique pour les 5 prochaines années, l'élaboration d'un nouveau plan d'action quinquennal, la formation et le suivi des coordinateurs en matière d'élaboration de projets et gestion du cycle de projet.

Profil : Expertise dans les outils et méthodes de gestion des projets et programmation; expérience avérée dans la gestion de projets ; avoir mené un nombre significatif d'évaluations de programmes et projets ; avoir réalisé des exercices complexes de programmation et de planification stratégique ; expérience en animation, formation et transfert de compétence ; au moins 7 années d'expérience significatives dans la conduite des activités ci-dessus

## offres d'emploi

citées ; connaissance du domaine des médias et des problématiques de l'information et de la communication dans la sous région serait un plus.

Durée : de 4 à 6 mois

Poste basé à Dakar (Sénégal).

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (CV ET LETTRE DE MOTIVATION) PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À L'ATTENTION DE YANN HAZOUME (YHAZOUME@PANOS-AO.ORG) AVANT LE 15 JUILLET 2004.

### LA FONDATION DAMIEN RECHERCHE, AFIN DE SOUTENIR LE PROGRAMME NATIONAL INTÉGRÉ DE LUTTE CONTRE LA LÈPRE ET LA TUBERCULOSE (PNILT) AU RWANDA UN(E) CONSEILLER(E) MÉDICAL(E) (M/F).

Lieu d'affectation : Kigali, avec déplacements réguliers dans le pays.

Tâches : suivi technique du Programme National en collaboration étroite avec le Directeur du PNILT, supervision régulière et correcte des structures médicales, formation et suivi du

# offres d'emploi

personnel médical et paramédical du Programme National, évaluation et analyse des données épidémiologiques, suivi budgétaire, établissement des rapports et programmation, représentation de la Fondation Damien.

Profil souhaité : docteur en médecine, diplôme de médecine tropicale, diplôme de santé publique ou expérience équivalente, expérience lèpre et/ou tuberculose souhaitée, à l'aise pour travailler au sein d'une équipe multiculturelle, l'expérience dans une fonction semblable et/ou expérience ONG en Afrique constituent des atouts.

Langue de travail : français, anglais. Bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, Epi-info).

Disponibilité : dès que possible.

Nous offrons : Contrat de 2 ans, statut de coopérant-ONG, salaire attractif avec conditions extralégales.

VEUILLEZ ADRESSER VOTRE CV AVEC LETTRE DE MOTIVATION AVANT LE 15/06/2004 À LA FONDATION DAMIEN, MME C. VAN DEN EYNDE, BLVD LÉOPOLD II 263, B-1081 BRUXELLES - FAX +32/2/422.59.00 - COURRIEL : CATHY.VANDENEYNDE@DAMIEN-FOUNDATION.BE - SITE WEB : WWW.FONDATIONDAMIEN.BE.

## RCN JUSTICE & DEMOCRATIE ENGAGE :

1) Un responsable de projet appui à la société civile au Burundi

Dans l'objectif de contribuer à une pacification durable du Burundi, RCN Justice & Démocratie développe au Burundi un programme d'appui à la justice.

Profil recherché : droits Humains et approche anthropologique de leurs applications, expérience et/ou pratique : de sensibilisation aux droits humains, du renforcement des capacités des associations locales, de production culturelle (théâtre, programmes radio et télévisé), cohérence et créativité dans la mise en œuvre du programme de formation et sensibilisation aux droits humains, expérience de terrain en ong humanitaire et/ou de coopération au développement (en Afrique et plus précisément dans la région des grands lacs est un atout), grande capacité d'organisation, et aisance rédactionnelle, intégrité aisance dans les relations humaines, capacité à travailler et vivre en équipe, respect des populations locales

Descriptif du poste : Supervision et organisation de la création et la

diffusion d'un spectacle en bonne collaboration entre tous les acteurs impliqués (metteur en scène, assistants de programmes, acteurs et partenaires de la société civile) ainsi que l'organisation pratique du travail (auditions, répétitions, séances de travail commun, exercices publics, tournée, représentation...), du respect des objectifs poursuivis par RCN dans le cadre de chaque action, de la production d'émissions radiophoniques, en collaboration avec les partenaires et journalistes consultants, de la production de films et leur diffusion, des formations à l'intention des associations de défense de droits humains d'un point de vue pédagogique et pratique, de l'appui en documentation des associations locales (textes de loi, doctrine, ouvrages et revues scientifiques, etc.), de la gestion d'équipe et du suivi budgétaire.

Départ début août 2004, pour une durée minimum d'un an.

2) Un administrateur- financier- logisticien au Burundi

Profil recherché : compétences confirmées en gestion administrative, en logistique et organisation, expérience de terrain solide, en ong humanitaire et/ou de coopération au développement (en Afrique est un atout), aisance dans la gestion des ressources humaines, sensibilité sincère à l'objectif général du projet, intégrité, diplomatie, capacité à vivre et travailler en équipe, capacités d'animation de collaborateurs locaux, aisance dans la gestion des ressources humaines, respect des populations locales, ouverture d'esprit, sens de la négociation.

Poste basé à Bujumbura.

Départ le plus vite possible pour un an. Renouvellement souhaitable.

(Des informations sur RCN Justice & Démocratie et sur le projet sont accessibles sur le site [www.rcn-ong.be](http://www.rcn-ong.be)).

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER À MADAME JANOUK BÉLANGER, RESPONSABLE DE PROGRAMMES AU 02 347 02 70 OU PAR EMAIL : RCN-BXL-RP3@TISCALINET.BE

## L'ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES CHERCHE UN(E) FORMATEUR(TRICE) CHEF DE CUISINE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ÉCOLE HÔTELIÈRE AU CAMBODGE.

Contrat de 2 ans, statut de Volontaire de la Solidarité Internationale, indem-

nité + pécule réinsertion, voyage, logement, couverture sociale, poste à pourvoir en septembre 2004, Missions : formaliser la filière de formation pour l'adapter au public concerné, réalisation d'un référentiel de formation, formation des personnels, organisation pédagogique, mise en place d'un système d'évaluation.

Les candidats, femmes ou hommes, âgés de moins de 30 ans, devront faire part d'une réelle aptitude à travailler en milieu culturel différent.

Profil : anglais courant, formation initiale niveau BTS Restauration, une première expérience professionnelle en rapport avec la mission proposée serait un plus, connaissance de l'Asie, très grande capacité d'adaptation

Poste localisé à Siem Reap, proche des temples d'Angkor.

CV + LETTRE DE MOTIVATION A ADRESSER PAR MAIL A L'AFVP : MICHEL.DEMARCH@AFVP.ORG

## LE COTA RECHERCHE UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSIONS/ D'ÉTUDES

pour un emploi à temps plein, basé à son siège à Bruxelles, à partir du 1er septembre 2004.

Tâches principales : Réalisation d'études en lien avec le développement (Recherches documentaires, analyse, organisation de réunions/ séminaires d'échanges et de restitution de résultats, gestion de forum Internet, missions de terrain, rédaction de publications...), réalisation de travaux d'identification, de suivi, d'évaluation d'actions de développement, appui-conseil-accompagnement et formation d'acteurs de la coopération en Belgique.

Profil : solide expérience de terrain dans le domaine de la coopération au développement, expérience indispensable de consultant en identification et évaluation de projets/ programmes de développement, études universitaires, de préférence en sciences économiques ou sociales ou en agronomie, bonne connaissance du français et de l'anglais et/ou de l'espagnol (le portugais et le néerlandais sont des atouts), dispositions pour travailler en équipe, bonne capacité de communication écrite et orale.

LES CANDIDATURES AVEC CV ET LETTRE DE MOTIVATION SONT À ENVOYER AVANT LE 15 JUILLET AU COTA, RUE DE LA RÉVOLUTION 7 À 1000 BRUXELLES, EMAIL : ROSE.MARTINEZ@COTA.BE